

# MEMORIAL

Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg



# MEMORIAL

Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg

## RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 2089

28 août 2008

### SOMMAIRE

3 P Lente Luxembourg S.à r.l. ....	100257	Harmony Hall S.A. ....	100229
Acelux S.C.A. Holding ....	100268	Jolora Sàrl ....	100271
Adriatic Lux S.A. ....	100272	Kerdi S.A. ....	100267
AG IT Services S.A. ....	100228	Keryado S.A. ....	100269
Aigle International S.A. ....	100226	LaSalle German Income and Growth Lu- xembourg S.à r.l. ....	100231
Aristote Creation S.A. ....	100267	La Tortue ....	100267
Assenagon Asset Management S.A. ....	100242	Lennox Home S.A. ....	100236
Astor Pharma SNC ....	100272	Lion/Rally Lux 3 ....	100234
Benelux Mezzanine 5 S.à r.l. ....	100230	Loren S.A. ....	100270
Benelux Mezzanine S.à.r.l. ....	100230	Loren S.A. ....	100266
Berloc S.à.r.l. ....	100271	Madeleine I S.A. ....	100272
CEP II Participations S.à r.l. SICAR ....	100248	MA.RA S.à r.l. ....	100269
Chapel S.à.r.l. ....	100270	McKesson International Capital S.à r.l. ..	100230
Cheniclem S.A. ....	100270	Nexum ....	100229
China Solar Photovoltaic S.A. ....	100238	Nioc S.A. ....	100269
Circeo S.A. ....	100230	Petrus Holding S.A. ....	100272
Classen-Papertronics S.A. ....	100241	Praslin Holding ....	100268
Colombine S.à r.l. ....	100227	PS Holding Luxembourg S.A. ....	100271
Corbox S.A. ....	100268	Silbiotec Due S.A. ....	100269
Crynolis S.à r.l. ....	100271	Sina International S.A. ....	100266
Duchess Street Holdings SARL ....	100249	Société Financière de l'Energie 'SOFINEN' S.A. ....	100270
Eribert ....	100267	Tall International S.A. ....	100266
Europa Financing S.à r.l. ....	100226	Tek Distribution S.A. ....	100228
Financière Villebois Mareuil S.A. ....	100268	Telenet Solutions Luxembourg S.A. ....	100226
F.L. Lux Entreprise S.à r.l. ....	100266	Tola S.A. ....	100228
F.L. Lux Entreprise S.à r.l. ....	100233	VCF S.à r.l. ....	100228
Fortis International Finance Luxembourg S.à r.l. ....	100229	Weather Capital S.à r.l. ....	100227
G.I.T. - General Informatique & Telecom S.A. ....	100233	White (Sàrl) Sicar ....	100227
Great Leisure Group S.A. ....	100244		

**Aigle International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.

R.C.S. Luxembourg B 19.004.

Le bilan au 31. Dezember 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23/07/2008.

*Pour la société*

Fiduciaire Weber et Bontemps

*Experts comptables et fiscaux*

*Réviseurs d'entreprise*

Signatures

Référence de publication: 2008100528/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02089. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116056) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Europa Financing S.à r.l., Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.

R.C.S. Luxembourg B 76.176.

*Extrait des résolutions prises au siège social par l'associé unique le 30 juin 2008*

L'associé unique a réélu Deloitte S.A., ayant son siège social au 560, rue de Neudorf, L-2220 Luxembourg, réviseur d'entreprise, pour une période venant à expiration lors de l'assemblée générale annuelle qui se tiendra en 2009 pour approuver les comptes annuels au 31 décembre 2008.

*Pour la société*

Signature

Référence de publication: 2008100494/1138/16.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS12524. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116373) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Telenet Solutions Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2220 Luxembourg, 595, rue de Neudorf.

R.C.S. Luxembourg B 73.305.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 21 décembre 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 149 du 16 février 2000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

*Telenet Solutions Luxembourg S.A.*

Signature

Référence de publication: 2008100439/250/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01032. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080115162) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2008.

---

**Weather Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 98.414.

—  
Constituée par-devant M<sup>e</sup> Gérard LECUIT, notaire alors de résidence à Redange-sur-Attert (Grand-Duché de Luxembourg), et maintenant à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 30 décembre 2003, acte publié au Mémorial C no 242 du 2 mars 2004, modifiée pour la dernière fois par-devant Me Blanche MOUTRIER, notaire de résidence à Esch-sur-Alzette (Grand-Duché de Luxembourg) en date du 11 août 2005, acte publié au Mémorial C no 48 du 9 janvier 2006.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour WEATHER CAPITAL S.à r.l.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008100443/29/19.

Enregistré à Luxembourg, le 31 juillet 2008, réf. LSO-CS13068. - Reçu 30,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080115169) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2008.

---

**White (Sàrl) Sicar, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 111.070.

—  
EXTRAIT

L'assemblée générale des associés de la Société a décidé, en date du 19 mai 2008, d'accepter, avec effet immédiat, la démission de Madame Marina Mottura, gérant de la Société.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour White (Sàrl) Sicar*

Signature

Mandataire

Référence de publication: 2008100499/2460/17.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01771. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116215) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Colombine S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-4832 Rodange, 547, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 57.691.

—  
Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

*Pour la société*

PKF Weber et Bontemps

Experts comptables et fiscaux

Réviseurs d'entreprise

Signatures

Référence de publication: 2008100529/592/17.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02092. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116052) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Tek Distribution S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.  
R.C.S. Luxembourg B 77.449.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2008.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.  
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2008100538/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01044. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116091) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Tola S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5290 Neuhæusgen, 46, rue Principale.  
R.C.S. Luxembourg B 20.613.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2008.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.  
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2008100539/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01047. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116090) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**VCF S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-3898 Foetz, 5, rue du Brill.  
R.C.S. Luxembourg B 113.230.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 août 2008.

Pour ordre  
EUROPE FIDUCIAIRE (Luxembourg) S.A.  
Boîte Postale 1307, L-1013 Luxembourg  
Signature

Référence de publication: 2008100540/3560/16.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT01048. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116087) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**AG IT Services S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8538 Hovelange, 12-14, rue Kneppchen.  
R.C.S. Luxembourg B 135.063.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008.

Paché Stéphanie.

Référence de publication: 2008100434/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11754. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080115337) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 août 2008.

---

**Harmony Hall S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.

R.C.S. Luxembourg B 68.696.

Le bilan au 30 novembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008100577/6341/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01480. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080115932) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Fortis International Finance Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1331 Luxembourg, 65, boulevard Grande-Duchesse Charlotte.

R.C.S. Luxembourg B 131.443.

Constituée par-devant Maître Henri HELLINCKX, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en date du 20 juillet 2007, acte publié au Mémorial C no 2290 du 12 octobre 2007.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour Fortis International Finance Luxembourg S.à r.l.*

Fortis Intertrust (Luxembourg) S.A.

Signatures

Référence de publication: 2008100567/29/16.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01784. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116502) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Nexum, Société Anonyme sous la forme d'une SICAV - Fonds d'Investissement Spécialisé.**

Siège social: L-8070 Bertrange, 31, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 108.369.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Bertrange, le 5 août 2008.

*Pour le compte Nexum, SICAV*

Citibank International plc (Luxembourg Branch)

KREICHER Laurence

*Funds Corporate Services Manager*

Référence de publication: 2008100557/1177/16.

Enregistré à Luxembourg, le 1<sup>er</sup> août 2008, réf. LSO-CT00700. - Reçu 32,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116300) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**McKesson International Capital S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8010 Strassen, 270, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 88.499.

Les comptes annuels au 31 mars 2007, déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la référence L080095575 sont remplacés par les comptes annuels au 31 mars 2007 rectifiés, enregistrés à Luxembourg le 1<sup>er</sup> août 2008, Réf. LSO/CT/00607 et déposés au R.C.S. de Luxembourg le 7 août 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2008.

Signature

*Un Mandataire*

Référence de publication: 2008100569/2460/16.

Enregistré à Luxembourg, le 2 juillet 2008, réf. LSO-CS00805. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080115898) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Benelux Mezzanine 5 S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 713.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 111.941.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008100570/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01471. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080115950) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Benelux Mezzanine S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

**Capital social: EUR 468.500,00.**

Siège social: L-1511 Luxembourg, 121, avenue de la Faïencerie.  
R.C.S. Luxembourg B 97.335.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008100571/6341/13.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01474. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080115954) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**Circeo S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1660 Luxembourg, 30, Grand-rue.  
R.C.S. Luxembourg B 125.463.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6/8/08.

Signature.

Référence de publication: 2008100572/1384/12.

Enregistré à Luxembourg, le 8 juillet 2008, réf. LSO-CS03350. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080115922) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 août 2008.

---

**LaSalle German Income and Growth Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1931 Luxembourg, 41, avenue de la Liberté.

R.C.S. Luxembourg B 118.529.

In the year two thousand and eight, on the eleventh day of July

Before Us, Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

LaSalle German Income and Growth L.P., a limited partnership organised under the laws of England and Wales, having its registered office at 33 Cavendish Square, London W1A 2NF, United Kingdom, represented by its general partner LaSalle German Income and Growth GP, L.L.C., a limited liability company organized under the laws of Delaware, having its registered office at 2711, Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, United States of America,

hereby represented by M<sup>e</sup> Jennifer Ferrand, attorney-at-law residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Chicago on 3 July 2008; the said proxy, signed "ne varietur" by the appearing party and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party is the sole shareholder of LaSalle German Income and Growth Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having a corporate capital of seven hundred fifty thousand euro (EUR 750,000.-), with registered office at 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), incorporated following a deed of Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem, Grand Duchy of Luxembourg, on 4 August 2006 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1841 on 2 October 2006, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies, section B, number 118.529 and whose articles of association have been amended for the last time pursuant to a deed of Maître Jean-Joseph Wagner on 15 November 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 78 of 11 January 2008 (the "Company").

The appearing party, represented as above mentioned, having recognised to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

*Agenda:*

1 To amend the definition of Developments.

2 To amend article 25 (iv) of the Company's articles of incorporation in order to reflect the resolution to be adopted under item 1 of the agenda.

3 Miscellaneous.

has requested the undersigned notary to document the following resolutions:

*First resolution*

The sole shareholder resolves to amend the definition of Developments which shall forthwith read as follows:

"(iv) Developments. The Company and LaSalle German Income and Growth 2 Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 122032, may make together limited investments in speculative developments (which in aggregate, both for the Company and LaSalle German Income and Growth 2 Luxembourg S.à r.l. shall not exceed more than fifty percent (50%) of total assets upon full investment held by both companies) in selected markets such as Munich and Hamburg".

*Second resolution*

The sole shareholder resolves to restate Article 25 (iv) of the articles of incorporation which shall forthwith read as follows:

"(iv) Developments. The Company and LaSalle German Income and Growth 2 Luxembourg S.à r.l., a société à responsabilité limitée governed by the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 122032 may make together limited investments in speculative developments (which in aggregate, both for the Company and LaSalle German Income and Growth 2 Luxembourg S.à r.l. shall not exceed more than fifty percent (50%) of total assets upon full investment held by both companies) in selected markets such as Munich and Hamburg"

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version and that at the request of the appearing person and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

The document having been read to the person appearing, who is known to the notary, by his surname, first name, civil status and residence, the said person signed together with Us notary this original deed.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg on the day named at the beginning of this document.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le onze juillet.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire, de résidence à Sanem (Grand-duché de Luxembourg),

a comparu:

LaSalle German Income and Growth L.P., une société en commandite organisée sous les lois anglaises, ayant son siège social au 33 Cavendish Square, London W1A 2NF, Grande Bretagne, représentée par son associé commandité LaSalle GERMAN INCOME AND GROWTH GP, L.L.C., une société à responsabilité limitée organisée sous les lois du Delaware, ayant son siège social au 2711 Centerville Road, Suite 400, Wilmington, Delaware 19808, États-Unis d'Amérique,

représentée aux fins des présentes par M<sup>e</sup> Jennifer Ferrand, avocat de résidence à Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Chicago le 3 juillet 2008; ladite procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la comparante et le notaire instrumentant restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

La comparante est l'associé unique de LaSalle German Income and Growth Luxembourg, S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand Duché de Luxembourg, ayant un capital social de sept cent cinquante mille euros (EUR 750.000,-), ayant son siège social au 41, avenue de la Liberté, L-1931 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée suivant acte de Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg, le 4 août 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1841 le 2 octobre 2006, immatriculée au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, section B, numéro 118.529 et dont les statuts ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du même notaire en date du 15 novembre 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 78 du 11 janvier 2008 (la "Société").

La comparante, représentée comme indiqué ci-avant, reconnaissant avoir été parfaitement informée des décisions à intervenir sur la base de l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1 Modification de la définition de Développements.

2 Modification de l'article 25 (iv) des statuts de la Société de manière à refléter la résolution à être adoptée au point 1 de l'ordre du jour.

3 Divers.

a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide de modifier la définition de Développements qui aura la teneur suivante:

"(iv) Développements. La Société et LaSalle German Income and Growth 2 Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 122032, peuvent faire ensemble des investissements limités dans des développements de nature spéculative (lesquels dans l'ensemble, tant pour la Société et LaSalle German Income and Growth 2 Luxembourg S.à r.l. n'excéderont pas plus de cinquante pour cent (50%) de la valeur totale de l'investissement entier détenu par les deux sociétés) dans des marchés choisis tels que Munich et Hambourg."

*Deuxième résolution*

L'associé unique décide de modifier l'article 25 (iv) des statuts qui sera dorénavant rédigé comme suit:

"(iv) Développements. La Société et LaSalle German Income and Growth 2 Luxembourg S.à r.l., une société à responsabilité limitée régie par le droit luxembourgeois, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 122032, peuvent faire ensemble des investissements limités dans des développements de nature spéculative (lesquels dans l'ensemble, tant pour la Société et LaSalle German Income and Growth 2 Luxembourg S.à r.l. n'excéderont pas plus de cinquante pour cent (50%) de la valeur totale de l'investissement entier détenu par les deux sociétés) dans des marchés choisis tels que Munich et Hambourg."

Le notaire soussigné qui parle et comprend la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande de la même comparante et en cas de divergences entre les deux versions, la version anglaise primera.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au comparant, connus du notaire instrumentant par son nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Signé: J. FERRAND, J.J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 16 juillet 2008. Relation: EAC/2008/9571. — Reçu douze Euros (12,- EUR).

Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 06 AOÛT 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008101758/239/112.

(080117455) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

**G.I.T. - General Informatique & Telecom S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-3394 Roeser, 59, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 102.354.

En l'an deux mille huit, le neuf juillet.

Par-devant, Maître Jacques DELVAUX, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

Se tient une Assemblée Générale Extraordinaire des actionnaires de la société anonyme G.I.T. - General Informatique & Telecom SA, une société anonyme, domiciliée à L-1630 Luxembourg, 46, Rue Glesener, constituée suivant acte reçu le 5 août 2004, par le notaire susmentionné, publié au Mémorial C de 2004, page 50.915.

L'assemblée est présidée par Monsieur Jean-Pierre SADDI, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg, 2, rue de la Chapelle,

qui nomme comme secrétaire Madame KULAS Chantal, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, 2, rue de la Chapelle,

L'assemblée élit comme scrutateur Madame KULAS Chantal, préqualifiée.

Monsieur le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I) Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités d'enregistrement.

II) Qu'il résulte de cette liste de présence que toutes 1.000 (mille) actions représentative du capital social de 32.000 € (trente deux mille Euros) sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

III) Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1. Transfert du siège social de la société de son adresse actuelle à L-3394 Roeser, 59, Grand-Rue et modification subséquente de la première phrase de l'article 2 des statuts de la société.

Après délibérations, l'assemblée générale a pris à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

*Unique résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social de la société de son adresse actuelle vers L-3394 Roeser, 59, Grand-Rue et de modifier le premier alinéa de l'article 2 des statuts de la société afin de lui donner la nouvelle teneur suivante:

**Art. 2. premier alinéa.** Le siège social de la société est établi à Roeser.

*Evaluation des frais*

Les frais incombant à la société en raison de ces modifications sont estimés à EUR 900,-.

Plus rien ne se trouvant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture aux personnes comparantes qui sont toutes connues du notaire par nom, prénom, état et demeure, elles ont signé ensemble avec le notaire le présent acte.

Signé: J.P SADDI, Ch. KULAS, J. DELVAUX.

Enregistré à Luxembourg, actes civils, le 10 juillet 2008, LAC/2008/28465. — Reçu douze Euros (EUR 12,-).

Le Receveur (signé): F. SANDT.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 04/08/08.

Jacques DELVAUX.

Référence de publication: 2008101747/208/46.

(080117570) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

**F.L. Lux Entreprise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.

R.C.S. Luxembourg B 99.986.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signatures

LES GERANTS

Référence de publication: 2008101762/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02240. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117597) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

**Lion/Rally Lux 3, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2763 Luxembourg, 9, rue Sainte Zithe.

R.C.S. Luxembourg B 139.054.

In the year two thousand and eight, on the eighth day of July.

Before us Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg).

THERE APPEARED:

Lion/Rally Lux 2, a société à responsabilité limitée incorporated and existing under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 139.055, having its registered office at 9, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg,

here represented by Mr François Deprez, licencié en droit, residing in Luxembourg,

by virtue of a proxy, given in Luxembourg, on 7 July 2008.

Said proxy, initialled ne varietur by the proxy holder of the appearing person and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing person is the sole partner of Lion/Rally Lux 3 (the "Company"), a société à responsabilité limitée having its registered office at 9, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number 139.054, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 30 May 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1563, dated 25 June 2008. The articles of association of the Company have not been amended since then.

The appearing person representing the whole corporate capital requires the notary to enact the following resolutions:

*First resolution*

The sole partner decides to increase the Company's share capital by an amount of four million three hundred thousand US dollars (USD 4,300,000.-) in order to raise it from its current amount of twenty-five thousand US dollars (USD 25,000.-) up to four million three hundred and twenty-five thousand US dollars (USD 4,325,000.-), through the issue of four million three hundred thousand (4,300,000) shares of a par value of one US dollar (USD 1.-) each.

The four million three hundred thousand (4,300,000.-) new shares have been subscribed by Lion/Rally Lux 2, prenamed, in exchange for a contribution in cash.

The total contribution of four million three hundred thousand US dollars (USD 4,300,000.-) is entirely allocated to the share capital. There is no issue premium.

The proof of such payment has been produced to the undersigned notary.

*Second resolution*

As a consequence of the above resolution, article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5.** The Company's share capital is set at four million three hundred and twenty-five thousand US dollars (USD 4,325,000.-) represented by four million three hundred and twenty-five thousand (4,325,000.-) shares with a par value of one US dollar (USD 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings of shareholders."

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to sixteen thousand six hundred fifty euro.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation; on the request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxy holder of the person appearing, known to the notary by name, first name, civil status and residence, the said proxy holder of the person appearing signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction en français du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le huit juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem, Grand-Duché de Luxembourg:

**A COMPARU**

Lion/Rally Lux 2, une société à responsabilité limitée constituée et existant en vertu des lois de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.055, ayant son siège social au 9, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg,

ici représentée par Monsieur François Deprez, licencié en droit, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Luxembourg, le 7 juillet 2008.

La procuration paraphée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante est l'associé unique de Lion/Rally Lux 3 (la "Société"), une société à responsabilité limitée, ayant son siège social au 9, rue Sainte-Zithe, L-2763 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 139.054, constituée par un acte du notaire soussigné, en date du 30 mai 2008, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations sous le numéro 1563 en date du 25 juin 2008. Les statuts n'ont pas été modifiés depuis lors.

Laquelle comparante, représentant l'intégralité du capital social de la Société, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de quatre millions trois cent mille dollars US (USD 4.300.000,-) pour le porter de son montant actuel de vingt-cinq mille dollars US (USD 25.000,-) à quatre millions trois cent vingt-cinq mille dollars US (USD 4.325.000,-) par l'émission de quatre millions trois cent mille (4.300.000) parts sociales d'une valeur nominale d'un dollar US (USD 1,-) chacune.

Les quatre millions trois cent mille (4.300.000) parts sociales ont été souscrites par Lion/Rally Lux 2, susnommée, en échange d'un apport en numéraire.

La valeur totale de l'apport d'un montant de quatre millions trois cent mille dollars US (USD 4.300.000,-) est entièrement allouée au capital social. Il n'y a pas de prime d'émission.

Les documents justifiant ledit paiement ont été présentés au notaire soussigné.

*Deuxième résolution*

Suite à la résolution qui précède, l'article 5 des statuts de la Société est modifié et aura désormais la teneur suivante:

" **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à quatre millions trois cent vingt-cinq mille dollars US (USD 4.325.000,-) représenté par quatre millions trois cent vingt-cinq mille (4.325.000) parts sociales d'une valeur d'un dollar US (USD 1,-) chacune.

Chaque part sociale donne droit à une voix dans les assemblées générales ordinaires et extraordinaires."

*Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à seize mille six cent cinquante euros.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la partie comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, connu du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, ledit mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. DEPREZ, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 juillet 2008. Relation: EAC/2008/9383. - Reçu treize mille six cent quatre-vingt-sept Euros dix-neuf Cents (2.737.437,71 à 0,5 % = 13.687,19 EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 8 août 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008101794/239/101.

(080117376) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

**Lennox Home S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-5326 Contern, 2, rue de l'Etang.

R.C.S. Luxembourg B 114.953.

In the year two thousand eight, on the eleventh day in the month of July.

Before us Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

there appeared:

Mrs Doriane ROSSIGNOL, bank employee, with professional address in Luxembourg,

acting in his capacity as a special proxy holder of the Board of Directors of the company "Lennox Home S.A.", a "société anonyme", established and having its registered office at 2, rue de l'Etang, L-5326 Contern, entered in the Luxembourg Trade and Company Register, section B under number 114 953,

incorporated pursuant to a notarial deed of the undersigned notary on 15 March 2006, published in the Memorial C, Recueil des Sociétés et Associations (the "Mémorial") number 1045 of 30 May 2006 (hereafter referred to as "the Company").

The Articles of Incorporation of the Company have been amended for the last time by deed enacted through the undersigned notary, on 30 July 2007, which deed has been published in the Mémorial, on 25 October 2007, number 2414, page 115839,

by virtue of the authority conferred on him by the resolutions of the Board of Directors, adopted at its meeting held on 15 April 2008; a certified copy of the minutes of that meeting, signed "ne varietur" by the appearing person and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed with which it shall be formalised.

Said appearing person, acting in his said capacity, has requested the undersigned notary to record the following declarations and statements:

I.- The subscribed capital of the Company is presently set at SIX HUNDRED THOUSAND EURO (600,000.- EUR) divided into six thousand (6'000) shares with a par value of HUNDRED EURO (100.- EUR) per share, all fully paid up in cash.

II.- Pursuant to Article five (5) of the Articles of Association, the authorised capital of the Company has been set at TWO MILLION EURO (2,000,000.- EUR) to be divided into twenty thousand (20'000) shares, having each a par value of HUNDRED EURO (100.- EUR) per share and pursuant to the same article 5, the Board of Directors of the Company has been authorised to increase the issued share capital of the Company, and to amend the articles of association of the Company to reflect such a capital increase.

III.- The directors of the Company, by resolution of the Board of Directors adopted on 15 April 2008, and in accordance with the authority granted to them pursuant to article five (5) of the Company's articles of association, have decided an increase of the Company's issued share capital by an amount of FOUR HUNDRED THOUSAND EURO (400,000.- EUR) in order to raise the issued share capital from its present amount of SIX HUNDRED THOUSAND EURO (600,000.- EUR) to the amount of ONE MILLION EURO (1,000,000.- EUR) by the issuance of four thousand (4'000) new ordinary shares with a par value of ONE HUNDRED EURO (100.- EUR) each, having the same rights and privileges as the existing shares.

IV.- The directors of the Company, by resolution of the Board of Directors adopted on 15 April 2008, have accepted and following the cancellation of the preferential subscription rights (if any) of the existing shareholders,

the subscription of the four thousand (4'000) new ordinary shares, as follows:

- "EASEFUL WISDOM ENTERPRISES LIMITED", a company incorporated and organised under the laws of the British Virgin Islands, established and having its registered office at Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola (The British Virgin Islands);

up to thousand five hundred and eighty (1'580) new shares with a par value of HUNDRED EURO (100.- EUR) each by a total payment in cash of HUNDRED FIFTY-EIGHT THOUSAND EURO (158'000.- EUR);

- "STEINMAUR HOLDING S.A.", a company incorporated and existing under Luxembourg law, with registered office at 35a, J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

up to thousand five hundred and eighty (1'580) new shares with a par value of HUNDRED EURO (100.- EUR) each by a total payment in cash of HUNDRED FIFTY-EIGHT THOUSAND EURO (158'000.- EUR);

- "KARKASA S.A.", a company incorporated and organised under the laws of the British Virgin Islands, established and having its registered office at Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola (The British Virgin Islands);

up to three hundred ninety-four (394) new shares with a par value of HUNDRED EURO (100.- EUR) each by a total payment in cash of THIRTY-NINE THOUSAND FOUR HUNDRED EURO (39,400.- EUR);

- Mr Olafur GUDMUNDSSON company director, residing at 11 Elblingring, D-54457 Wincheringen (Germany); up to three hundred ninety-six (396) new shares with a par value of HUNDRED EURO (100.- EUR) each by a total payment in cash of THIRTY-NINE THOUSAND SIX HUNDRED EURO (39,600.- EUR); and

- Mr Bjorg GUNNSTEINDOTTIR, private employee, residing at 15, Op der Tonn, L-6188 Gonderange (Luxembourg); up to fifty (50) new shares with a par value of HUNDRED EURO (100.- EUR) each by a total payment in cash of FIVE THOUSAND EURO (5,000.- EUR).

V.- All these new ordinary shares have been entirely subscribed by the aforesaid subscribers and fully paid up, by contributions in cash to the Company, so that the total amount of FOUR HUNDRED THOUSAND EURO (400,000.- EUR) representing the aggregate amount of the above mentioned capital increase, has been at the free disposal of the Company, as was evidenced to the undersigned notary by presentation of the supporting documents for the relevant payments.

VI.- As a consequence of the above mentioned increase of the issued share capital paragraph one of article 5 of the articles of association is therefore amended and shall read as follows:

" **Art. 5. Paragraph 1.** The subscribed capital of the Company is set at ONE MILLION EURO (1,000,000.- EUR) divided into ten thousand (10,000) shares with a par value of HUNDRED EURO (100.- EUR) each."

#### *Expenses*

The expenses, incumbent on the Company and charged to it by reason of the present deed, are estimated at approximately five thousand six hundred euro.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, the said person signed together with Us, the notary, the present original deed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French Translation. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

#### **Suit la traduction en langue française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le onze juillet.

Par-devant Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg),

a comparu:

Madame Doriane ROSSIGNOL, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg,

agissant en sa qualité de mandataire spécial du conseil d'administration de la société "Lennox Home S.A.", une société anonyme établie et ayant son siège social au 2, rue de l'Etang, L-5326 Contern, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 114 953,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 15 mars 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (le "Mémorial") numéro 1045 du 30 mai 2006, (ci-après "la Société").

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte dressé par le notaire soussigné en date du 20 juillet 2007, lequel acte fut publié au Mémorial le 25 octobre 2007, sous le numéro 2414 et page 115 839,

en vertu d'un pouvoir lui conféré par résolutions du conseil d'administration, prises en sa réunion du 15 avril 2008; une copie certifiée conforme du procès-verbal de la dite réunion, après avoir été signée "ne varietur" par le comparant et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte avec lequel elle sera formalisée.

Lequel comparant, agissant en ladite qualité, a requis le notaire instrumentant de documenter les déclarations et constatations suivantes:

I. La Société a un capital souscrit de SIX CENT MILLE EUROS (600,000.- EUR) divisé en six mille (6'000) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) par action, toutes intégralement libérées en numéraire.

II. En vertu de l'article cinq (5) des statuts de la Société, le capital autorisé de la Société a été fixé à DEUX MILLIONS D'EUROS (2,000,000.- EUR) qui sera représenté par vingt mille (20,000) actions ayant chacune une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) et qu'en vertu du même article cinq (5), le Conseil d'Administration de la Société a été autorisé à procéder à des augmentations de capital et à modifier les statuts de la Société de manière à refléter les augmentations de capital ainsi réalisées.

III. Les administrateurs de la Société, par résolutions du Conseil d'Administration adoptées le 15 avril 2008 et en conformité avec les pouvoirs leur conférés en vertu de l'article cinq (5) des statuts de la Société, ont décidé une augmentation du capital social souscrit à concurrence de QUATRE CENT MILLE EUROS (400,000.- EUR) en vue de porter le capital social souscrit de son montant actuel de SIX CENT MILLE EUROS (600,000.- EUR) à UN MILLION D'EUROS (1,000,000.- EUR) par la création et l'émission de quatre mille (4,000) nouvelles actions d'une valeur nominale d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, et jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes.

IV. Les administrateurs de la Société, par résolutions du Conseil d'Administration adoptées le 15 avril 2008, ont accepté et suite à l'annulation des droits de souscription préférentiels (le cas échéant) des actionnaires existants:

la souscription des quatre mille (4'000) nouvelles actions ordinaires comme suit:

- "EASEFUL WISDOM ENTERPRISES LIMITED", une société constituée et existant sous les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques);

jusqu'à mille cinq cent quatre-vingts (1,580) actions nouvelles d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, par libération en numéraire de CENT CINQUANTE-HUIT MILLE EUROS (158,000.- EUR);

- "STEINMAUR HOLDING S.A.", une société constituée et existant sous le droit luxembourgeois, avec siège social à 35a J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg;

jusqu'à mille cinq cent quatre-vingts (1'580) actions nouvelles d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, par libération en numéraire de CENT CINQUANTE-HUIT MILLE EUROS (158,000.- EUR);

- "KARKASA S.A.", une société constituée et existant sous les lois des Iles Vierges Britanniques, établie et ayant son siège social à Akara Bldg., 24 De Castro Street, Wickhams Cay 1, Road Town, Tortola (Iles Vierges Britanniques);

jusqu'à trois cent quatre-vingt-quatorze (394) actions nouvelles d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, par libération en numéraire de TRENTE-NEUF MILLE QUATRE CENTS EUROS (39,400.- EUR); et

- Monsieur Olafur Gudmundsson, administrateur de société, demeurant au 11 Elblingring, D-54457 Wincheringen (Allemagne);

jusqu'à trois cent quatre-vingt-seize (396) actions nouvelles d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, par libération en numéraire de TRENTE-NEUF MILLE SIX CENTS EUROS (39,600.- EUR);

- Monsieur Bjorg GUNNSTEINDOTTIR, employée privée, demeurant à 15, Op der Tonn, L-6188 Gonderange (Luxembourg);

jusqu'à cinquante (50) actions nouvelles d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune, par libération en numéraire de CINQ MILLE EUROS (5,000.- EUR).

V. Toutes les nouvelles actions ordinaires ont été entièrement souscrites par les souscripteurs susnommés et libérées intégralement, par des versements en numéraire à la Société, de sorte que la somme de QUATRE CENT MILLE EUROS (400,000.- EUR) représentant le montant total de la susdite augmentation du capital social se trouvait à la libre disposition de la Société, tel que démontré au notaire instrumentant par la présentation des pièces justificatives de libération.

Suite à la réalisation de cette augmentation du capital social souscrit le premier alinéa de l'article cinq (5) des statuts est modifié en conséquence et aura désormais la teneur suivante

" **Art. 5. Premier alinéa.** Le capital social souscrit est fixé à UN MILLION D'EUROS (1,000,000.- EUR) divisé en dix mille (10,000) actions d'une valeur nominale de CENT EUROS (100.- EUR) chacune."

#### *Frais*

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que se soit, incombant à la Société émis à sa charge en raison des présentes, sont évaluées sans nul préjudice à la somme de cinq mille six cents euros.

Le notaire soussigné qui comprend et parle la langue anglaise, déclare que sur la demande du comparant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une traduction française; à la requête du même comparant et en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée par le notaire, le comparant prémentionné a signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: D. ROSSIGNOL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 14 juillet 2008. Relation: EAC/2008/9403. — Reçu deux mille Euros (400.000.- à 0,5 % = 2.000.- EUR).

Le Receveur (signé): SANTIONI.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 06 AOÛT 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008101791/239/159.

(080117408) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

#### **China Solar Photovoltaic S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 139.925.

In the year two thousand eight, on the thirtieth of July.

Before us, Maître Jean-Joseph WAGNER, notary, residing in Sanem (Luxembourg).

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of "CHINA SOLAR PHOTOVOLTAÏC S.A.", a société anonyme having its registered office in 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B number 139.925), incorporated by a deed of the undersigned notary on July 11, 2008, not yet published.

The extraordinary general meeting is opened by Mr Michele CAPURSO, employee, with professional address at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mrs Frédérique MIGNON, employee, with professional address in Luxembourg.

The meeting elects as scrutineer Mrs Marie-Line SCHUL, employee, with professional address in Luxembourg.

The bureau of the meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

I) The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

1. Increase the corporate capital of the Company by an amount of EUR 316.000.- so as to raise it from its present amount of EUR 150.000.- to an amount of EUR 466.000.- by the issue of 3.160.000 new shares, having each a par value of EUR 0.10 and having the same privileges, rights and obligations as the existing shares;

2. Subscription and liberation of the 3.160.000 new shares;

3. Amendment of article FIVE (5) of the Company's Articles of Association;

4. Miscellaneous.

II) The shareholders present or represented and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list, which, signed by the shareholders or their representatives and by the bureau of the meeting, will remain attached to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III) It appears from the said attendance-list that all the shares representing the total subscribed capital are present or represented at this meeting. All the shareholders present declare that they have had due notice and knowledge of the agenda prior to this meeting, so that no convening notices were necessary.

IV) The present meeting, representing the whole corporate capital, is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda.

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

*First resolution*

The extraordinary general meeting resolved to increase the corporate capital of the Company by an amount of three hundred and sixteen thousand euro (EUR 316.000.-) so as to raise it from its present amount of one hundred and fifty thousand euro (EUR 150.000.-) to an amount of four hundred and sixty-six thousand euro (EUR 466.000.-) by the issue of three million one hundred and sixty thousand (3.160.000) new shares, having each a par value of ten cents (EUR 0,10).

*Subscription and liberation*

The three million one hundred and sixty thousand (3.160.000) new shares are then subscribed by all the shareholders at their proportional shareholding in the company are fully paid up by the contribution of all the shares of "CHINA SOLAR PHOTOVOLTAIC GROUP LTD.", having its registered office at 21/F New World Tower 1, 18 Queen's Road, Central HK (represented 100% of the share capital of the company).

The shares so contributed are valued at seven million nine hundred thousand euro (EUR 7.900.000.-), out of which three hundred and sixteen thousand euro (EUR 316.000.-) are allocated to the share capital and seven million five hundred and eighty-four thousand euro (EUR 7.584.000.-) are allocated to a share premium account.

A report has been drawn up by HRT Revision S.A., réviseur d'entreprises, Luxembourg, dated July 30, 2008, in accordance with Article 26-1 of the law on commercial companies, which contains the following conclusion:

*Conclusion*

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the Contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 3.160.000 shares with a nominal value of EUR 0,10 each to be issued with a share premium of EUR 7.584.000."

This report will be annexed to the present deed.

*Second resolution*

As a consequence of the foregoing resolution, the first paragraph of article FIVE (5) of the Company's Articles of Association is amended and shall henceforth read as follows:

" **Art. 5. (first paragraph).** The subscribed capital of the Company is set at four hundred and sixty-six thousand euro (EUR 466.000.-) divided into four million six hundred and sixty thousand (4.660.000) shares with a par value of ten cents (EUR 0.10) each, all of which are fully paid up."

*Costs and expenses*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever, which fall to be paid by the corporation as a result of the present deed are estimated at approximately at forty-five thousand euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was thereupon closed.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, in the registered office of the company, on the day named at the beginning of this document.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, the said persons signed together with us the notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le trente et un juillet.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à Sanem (Luxembourg),

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme "CHINA SOLAR PHOTO-VOLTAÏC S.A.", une société anonyme, ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg (R.C.S. Luxembourg, section B numéro 139925), constituée suivant acte reçu par le notaire Jean-Joseph WAGNER, en date du 11 juillet 2008, non encore publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Michele CAPURSO, employé privé, demeurant professionnellement au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Frédérique MIGNON, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Marie-Line SCHUL, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

I) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Augmentation de capital à concurrence de 316.000,- EUR pour le porter de son montant actuel de 150.000,- EUR à 466.000,- EUR par la création et l'émission de 3.160.000 actions d'une valeur nominale de 0,10 EUR, ayant les mêmes droits et avantages que les actions existantes.

2. Souscription et libération des 3.160.000 nouvelles actions.

3. Modification afférente de l'article 5 des statuts.

4. Divers.

II) Il a été établi une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée générale extraordinaire décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de trois cent seize mille euros (EUR 316.000,-) pour le porter de son montant actuel de cent cinquante mille euros (EUR 150.000,-) à quatre cent soixante-six mille euros (EUR 466.000,-) par la création et l'émission de trois millions cent soixante mille (3.160.000) actions nouvelles de dix cents (EUR 0,10) chacune.

*Souscription et libération*

Les trois millions cent soixante mille (3.160.000) actions nouvelles sont souscrites à l'instant même par les actionnaires actuels dans la proportion de leur participation dans la société et sont entièrement libérées par l'apport à la Société de toutes les actions de la société "CHINA SOLAR PHOTOVOLTAIC GROUP LTD.", ayant son siège social 21/F New World Tower 1, 18 Queen's Road, Central HK (représentant 100% du capital de la société).

Les actions ainsi apportées sont évaluées à la somme de sept millions neuf cent mille euros (EUR 7.900.000,-), dont trois cent seize mille euros (EUR 316.000,-) sont affectés au capital social et sept millions cinq cent quatre-vingt-quatre mille euros (EUR 7.584.000,-) sont affectés au poste prime d'émission.

Un rapport a été établi par HRT Revision S.A., réviseur d'entreprises, Luxembourg, le 30 juillet 2008, conformément à l'article 26-1 de la loi concernant les sociétés commerciales contenant la conclusion suivante:

*Conclusion (en version anglaise)*

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the Contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to the 3.160.000 shares with a nominal value of EUR 0,10 each to be issued with a share premium of EUR 7.584.000."

Le prédit rapport sera annexé aux présentes pour être soumis avec elles aux formalités de l'enregistrement.

*Deuxième résolution*

En conséquence de la résolution précédente, le premier alinéa de l'article 5 des statuts est modifié et aura désormais le teneur suivante:

" **Art. 5. (premier alinéa).** Le capital social de la Société est fixé à quatre cent soixante-six mille euros (EUR 466.000,-) divisé en quatre millions six cent soixante mille (4.660.000) actions d'une valeur nominale de dix cents (EUR 0,10) chacune."

*Frais et Dépenses*

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à approximativement quarante-cinq mille euros.

Plus rien ne figurant à l'ordre du jour, la séance est levée.

DONT ACTE, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la Société, date qu'en tête des présentes.

Le notaire soussigné, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, le texte étant suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: M. CAPURSO, F. MIGNON, M.L. SCHUL, J.-J. WAGNER.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 4 août 2008. Relation: EAC/2008/10427. - Reçu trente-neuf mille cinq cents Euros (7.900.000,- à 0,5 % = 39.500,- EUR).

*Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 07 août 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008101797/239/146.

(080117349) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

**Classen-Papertronics S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2430 Luxembourg, 9, rue Michel Rodange.

R.C.S. Luxembourg B 23.418.

Im Jahre zweitausendacht, am dreißigsten Tag des Monats Juni,

Vor dem Unterzeichnenden, Maître Paul Frieders, Notar mit Amtssitz in Luxemburg,

Ist erschienen:

die Gesellschaft Classen Holding GmbH & Co. KG, mit Sitz in D-45219 Essen, Landsbergerstraße 80, eingetragen beim Handelsregister des Amtsgerichts Essen unter der Nummer HRA 3108,

vertreten durch Kathrin KRÄMER, maître en droit, berufsansässig in L-2014 Luxembourg, 2, Place Winston Churchill, gemäß einer Vollmacht vom 14. November 2007, welche ne varietur von der erschienenen Person sowie dem Notar unterzeichnet wurde und der vorliegenden notariellen Urkunde als Anlage beiliegt.

Die erschienene Person, handelnd wie vorerwähnt, hat den Notar ersucht, Folgendes zu beurkunden:

Die erschienene Partei ist alleinige Aktionärin der CLASSEN -PAPERTRONICS S.A., einer Aktiengesellschaft (société anonyme), mit Gesellschaftssitz in Luxemburg (die "Gesellschaft"), gegründet gemäß Urkunde aufgenommen durch Léon Thomas genannt Tom METZLER, Notar mit Amtssitz in Luxemburg-Bonneweg, am 18. Oktober 1985, veröffentlicht im Mémorial C Nummer 335 vom 6. Dezember 1985. Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt abgeändert gemäß Beschlüssen einer ordentlichen Generalversammlung vom 27. September 2001, veröffentlicht mittels Auszug im Mémorial C Nummer 409 vom 14. März 2002.

Die erschienene Partei, vertreten wie vorerwähnt, erklärte und beauftragte den Notar, Folgendes festzustellen:

I. Die erschienene Partei ist Inhaberin des gesamten sich im Umlauf befindlichen Stammkapitals der Gesellschaft von einunddreißigtausendzweihundertfünfzig Euro (EUR 31.250,-) bestehend aus eintausendzweihundertfünfzig (1.250) vinkulierten Namensaktien, und kann wirksam über alle Tagesordnungspunkte beschließen.

II. Die Tagesordnung lautet wie folgt:

100242

*Tagesordnung:*

1. Beschluss der Auflösung und Liquidation der Gesellschaft;
2. Ernennung des Liquidators; und
3. Festsetzung der Befugnisse des Liquidators.

Nach Verabschiedung des Vorstehenden faßt die alleinige Aktionärin nachfolgende Beschlüsse:

*Erster Beschluss*

Die alleinige Aktionärin beschließt die Auflösung und Liquidation der Classen - Papertronics S.A.

*Zweiter Beschluss*

Die alleinige Aktionärin beschließt die Ernennung von Dr. Bernd LORENZ, Rechtsanwalt, berufsansässig in D-45130 Essen, Zweigertstrasse 28-30, als Liquidator der Gesellschaft.

*Dritter Beschluss*

Die alleinige Aktionärin beschließt, die Befugnisse des Liquidators wie folgt festzusetzen:

- Der Liquidator hat umfassende Vollmacht zur Ausführung seines Mandats, insbesondere gemäß Artikel 144 ff des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften. Die alleinige Aktionärin verzichtet darauf, dass der Liquidator in den gesetzlich vorgeschriebenen Fällen ihre vorherige Einwilligung einholt;
- Der Liquidator ist nicht verpflichtet ein Inventar anzufertigen;
- Der Liquidator kann eigenverantwortlich, ausnahmsweise und für genau umrissene Transaktionen zeitlich und inhaltlich begrenzte Untervollmachten an Dritte erteilen.

Es werden keine weiteren Beschlüsse gefasst.

WORÜBER URKUNDE, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Verlesung der Urkunde an die erschienene Person, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, hat dieselbe gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: K. Krämer, Frieders.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 02 juillet 2008. Relation: LAC / 2008 / 26954. - Reçu douze euros € 12,-.

*Le Receveur (signé): Francis Sandt.*

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, erteilt.

Luxemburg, den 18. Juli 2008.

Paul FRIEDERS.

Référence de publication: 2008101790/212/55.

(080118008) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

**Assenagon Asset Management S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2180 Luxembourg, 8-10, rue Jean Monnet.

R.C.S. Luxembourg B 129.914.

Im Jahr zweitausendacht, am dreissigsten Juni.

Vor dem unterzeichnenden Notar Jean-Joseph Wagner, mit Amtssitz zu Sassenheim (Großherzogtum Luxemburg),

ist die alleinige Aktionärin der Gesellschaft "Assenagon Asset Management S.A." (die Gesellschaft), eine Aktiengesellschaft mit Sitz in 8-10, rue Jean Monnet, L-2180 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 129 914, zu einer außerordentlichen Generalversammlung zusammengetreten.

Die Gesellschaft wurde gegründet durch Urkunde aufgenommen durch den unterzeichnenden Notar am 03. Juli 2007, und am 31. August 2007 im Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations (das "Mémorial") unter der Nummer 1854 veröffentlicht.

Die Satzung der Gesellschaft wurde zuletzt abgeändert gemäss einer notariellen Urkunde aufgenommen durch den amtierenden Notar, am 28. Februar 2008 und welche im Mémorial am 17. April 2008 unter der Nummer 952 veröffentlicht wurde.

Die Versammlung wird unter dem Vorsitz von Herrn Jean-Claude MICHELS, Rechtsanwalt, mit Berufsanschrift in L-2314 Luxemburg, eröffnet.

Dieselbe ernennt zum Schriftführer Frau Bärbel MÜLLER, Rechtsanwältin, mit Berufsanschrift in L-2314 Luxemburg.

Zum Stimmzähler wird ernannt Herr Pierre Alexandre DELAGARDELLE, Rechtsanwalt, mit Berufsanschrift in L-2314 Luxemburg.

Sodann stellt der Vorsitzende fest:

I. Dass aus einer Anwesenheitsliste, welche durch das Büro der Versammlung aufgesetzt und für richtig befunden wurde, hervorgeht, dass die siebenundachtzigtausendfünfhundert (87.500) Aktien mit einem Nennwert von je zehn Euro (EUR 10,-), welche das gesamte Kapital von achthundertfünfundsiebzigtausend Euro (EUR 875.000,-) darstellen hier in dieser Versammlung gültig vertreten sind, welche somit ordnungsgemäß zusammengestellt ist und gültig über alle Punkte der Tagesordnung abstimmen kann.

Diese Liste, von den Mitgliedern des Büros und dem unterzeichnenden Notar ne varietur unterzeichnet, bleibt zusammen mit den Vollmachten gegenwärtiger Urkunde, mit welcher sie einregistriert wird, als Anlage beigefügt.

II. Dass die alleinige Aktionärin bestätigt, von der Tagesordnung Kenntnis zu haben, demgemäss ausdrücklich auf eine förmliche Einberufung verzichtet und sich zu dieser außerordentlichen Versammlung ordnungsgemäß einberufen erklärt.

Weiterhin erklärt die alleinige Aktionärin, von dem Bericht des Wirtschaftsprüfers über eine Sacheinlage gemäß Art. 32-1 des Luxemburger Gesetzes vom 10. August 1915 über Handelsgesellschaften (das "Gesetz von 1915") vom 11. Juni 2008 Kenntnis zu haben und sich auf diesen zu berufen.

III. Dass die Tagesordnung dieser Generalversammlung folgende Punkte umfasst:

1. Beschlussfassung über die Erhöhung des Kapitals von derzeit achthundertfünfundsiebzigtausend Euro (EUR 875.000,-) auf zwei Millionen Euro (EUR 2.000.000,-) durch die Schaffung und Ausgabe von einhundertzwölftausendfünfhundert (112.500) Aktien mit einem Nennwert von je zehn Euro (EUR 10,-) pro Aktie, wovon zweiundvierzigtausendfünfhundert (42.500) Aktien gegen Bareinzahlung in Höhe von vierhundertfünfundzwanzigtausend Euro (EUR 425.000,-) neu geschaffen und ausgegeben werden und siebzigtausend (70.000) Aktien durch die Umwandlung einer Forderung der "Assenagon S.A." (die "Darlehensgeberin") gegen die Aktiengesellschaft aus einem Nachrangdarlehen zwischen der Darlehensgeberin und der Aktiengesellschaft in Höhe von siebenhunderttausend Euro (EUR 700.000,-) neu geschaffen und ausgegeben werden.

2. Zeichnung und Einzahlung der neuen Aktien

3. Abänderung des ersten Absatzes des Artikels 5 der Satzung aufgrund dieser Kapitalerhöhung wie folgt:

" **Art. 5. Kapital. Erster Absatz.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwei Millionen Euro (EUR 2.000.000,-) eingeteilt in zweihunderttausend (200.000) Aktien mit einem Nennwert von je zehn Euro (EUR 10,-), die alle vollständig eingezahlt sind."

4. Sonstiges.

Die Ausführungen der Vorsitzenden wurden einstimmig durch die Versammlung für richtig befunden und, nach Überprüfung der Richtigkeit der Versammlungsordnung, fasst die Versammlung nach vorheriger Beratung, einstimmig folgende Beschlüsse:

#### *Erster Beschluss*

Die außerordentliche Gesellschafterversammlung beschließt das Gesellschaftskapital um einen Betrag von einer Million einhundertfünfundzwanzigtausend Euro (EUR 1.125.000,-) zu erhöhen, um es von seinem jetzigen Stand von achthundertfünfundsiebzigtausend Euro (EUR 875.000,-) auf einen Betrag von zwei Millionen Euro (EUR 2.000.000,-) zu bringen, durch die Schaffung und Ausgabe von einhundertzwölftausendfünfhundert (112.500) Aktien mit einem Nennwert von je zehn Euro (EUR 10,-) pro Aktie wovon zweiundvierzigtausendfünfhundert (42.500) Aktien gegen Bareinzahlung in Höhe von vierhundertfünfundzwanzigtausend Euro (EUR 425.000,-) neu geschaffen und ausgegeben werden und siebzigtausend (70.000) Aktien durch die Umwandlung einer Forderung der Assenagon S.A. (die "Darlehensgeberin") gegen die Aktiengesellschaft aus einem Nachrangdarlehen zwischen der Darlehensgeberin und der Aktiengesellschaft in Höhe von siebenhunderttausend Euro (EUR 700.000,-) neu geschaffen und ausgegeben werden.

Dem unterzeichnenden Notar wurde durch die Vorlage des Berichts des Wirtschaftsprüfers über eine Sacheinlage gemäß Art. 32-1 im Zusammenhang mit Artikel 26-1 des Gesetzes vom 10. August 1915, sowie die späteren Abänderungen, ausgefertigt am 11. Juni 2008 bewiesen, dass der Wert der eingebrachten Forderung mindestens der Anzahl und dem Nennwert der als Gegenleistung auszugebenden Aktien entspricht.

Dieser Bericht aufgestellt am 11. Juni 2008, durch "KPMG Audit S.à r.l." mit Sitz in 9, allée Scheffer, L-2520 Luxemburg, handelnd in ihrer Eigenschaft als unabhängiger Wirtschaftsprüfer der Gesellschaft, kommt zur folgender Schlussfolgerung:

"Bei der Durchführung unserer prüferischen Durchsicht sind wir nicht auf Tatsachen gestossen, die uns zu der Annahme veranlassen, dass der Wert der eingebrachten Sacheinlage nicht mindestens der Anzahl und dem Nennwert der als Gegenleistung auszugebenden Aktien entspricht."

Besagter Bericht des Wirtschaftsprüfers, von den bevollmächtigten Vertretern der alleinigen Aktionärin und dem unterzeichnenden Notar ne varietur unterschrieben, bleiben dieser Urkunde, mit welcher sie einregistriert werden, als Anlage beigefügt.

#### *Zweiter Beschluss*

Die einhundertzwölftausendfünfhundert (112.500) Aktien mit einem Nennwert von je zehn Euro (EUR 10,-) pro Aktie und die die gesamte Kapitalerhöhung von einer Million einhundertfünfundzwanzigtausend Euro (EUR 1.125.000,-) darstellen, wurden wie folgt gezeichnet:

die "Assenagon S.A.", eine société anonyme mit Sitz in 15, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, eingeschrieben beim Handels- und Gesellschaftsregister Luxemburg unter der Nummer R.C.S. Luxembourg B 127.480, und handelnd als

alleinige Gesellschafterin, zeichnet die einhundertzwölftausendfünfhundert (112.500) Aktien mit einem Nennwert von je zehn Euro (EUR 10,-) pro Aktie wie folgt:

- zweiundvierzigtausendfünfhundert (42.500) Aktien gegen Bareinzahlung in Höhe von vierhundertfünfund-zwanzigtausend Euro (EUR 425.000,-), so wie dies dem amtierenden Notar durch eine Bankbescheinigung nachgewiesen wurde, der auch dies ausdrücklich bestätigt;
- siebzigtausend (70.000) Aktien durch die vorbestätigte und vorbezeichnete Umwandlung einer Forderung der Asenagon S.A. (die "Darlehensgeberin") gegen die Aktiengesellschaft aus einem Nachrangdarlehen zwischen der Darlehensgeberin und der Aktiengesellschaft in Höhe von siebenhunderttausend Euro (EUR 700.000,-).

#### Dritter Beschluss

Aufgrund der vorherigen Beschlüsse wird der erste Absatz von Artikel 5 der Satzung dementsprechend abgeändert, um künftig folgenden Wortlaut zu haben:

" **Art. 5. Kapital. Erster Absatz.** Das Gesellschaftskapital beträgt zwei Millionen Euro (EUR 2.000.000,-) eingeteilt in zweihunderttausend (200.000) Aktien mit einem Nennwert von je zehn Euro (EUR 10,-), die alle vollständig eingezahlt sind."

#### Kosten

Der Gesamtbetrag aller Unkosten, Ausgaben, Vergütungen und Abgaben, die der Gesellschaft aus Anlass dieser Kapitalerhöhung erwachsen oder berechnet werden, wird auf zirka achttausend Euro abgeschätzt.

Da die Tagesordnung erschöpft ist, erklärte der Vorsitzende die Versammlung für geschlossen.

WORÜBER URKUNDE, aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Nach Vorlesung alles Vorhergehenden an die Erschienenen, haben dieselben mit dem Notar die vorliegende Urkunde unterschrieben.

Gezeichnet: J.C. MICHELS, B. MÜLLER, P. A. DELAGARDELLE, J.-J. WAGNER.

Einregistriert zu Esch/Alzette A.C., am 10. Juli 2008. Relation: EAC/2008/9216. - Erhalten fünftausendsechshundert-fünfundzwanzig Euro (1.125.000,- zu 0,5 % = 5.625,- EUR).

Der Einnehmer ff. (gezeichnet): BOIÇA.

FÜR GLEICHLAUTENDE AUSFERTIGUNG, erteilt zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Sondersammlung für Gesellschaften und Vereinigungen.

Beles, den 07 AOUT 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008101798/239/110.

(080117339) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

#### Great Leisure Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.

R.C.S. Luxembourg B 139.184.

In the year two thousand eight, on the twenty-second day of July.

Before Maître Patrick SERRES, notary, residing in REMICH, Grand Duchy of Luxembourg, acting in replacement of Maître Jean-Joseph WAGNER, notary residing in SANEM, Grand Duchy of Luxembourg, who will remain depositary of the present original deed,

was held an extraordinary general meeting (the "Meeting") of the shareholders of "GREAT LEISURE GROUP S.A.", a company ("société anonyme") having its registered office at 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary on 5 June 2008, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, on 27 June 2008, number 1592 and registered in the Luxembourg Company Register under section B number 139 184 and (hereinafter the "Company").

The Articles of Incorporation of the Company have not been amended since.

The Meeting is opened with Mrs Frédérique MIGNON, employee, with professional address in Luxembourg, in the chair.

The Chairman appoints as secretary of the meeting Mr Brendan D. KLAPP, employee, with professional address in Belvaux, Grand Duchy of Luxembourg.

The Meeting elects as scrutineer Mrs Marie-Line SCHUL, employee, with professional address in Luxembourg.

The board of the Meeting having thus been constituted, the Chairman declares and requests the notary to state that:

1) The agenda of the Meeting is the following:

1. Increase the corporate capital of the Company by an amount of EUR 552,650.- so as to raise it from its present amount of EUR 300,000.- to an amount of EUR 852,650.- by the issue of 55.265 new shares, having each a par value of EUR 10.- and having the same privileges, rights and obligations as the existing shares;

2. Subscription and liberation of the 55,265 new shares;

3. Exchange the 85,265 existing shares with a par value of 10.- EUR against 852,650 shares with a par value of 1.- EUR and confer all necessary powers to the Board of Directors of the Company in order to proceed to the exchange of all former shares against the new shares.

4. Amendment of the first and third paragraph of article FIVE (5) of the Company's Articles of Association in order to adapt the share capital;

5. Miscellaneous.

II) The shareholders present or represented, the proxies of the eventually represented shareholders, and the number of their shares held by each of them are shown on an attendance list which, signed by the shareholders or their proxies and by the bureau of the meeting, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

The proxies of the eventually represented shareholders, signed "ne varietur" by the appearing parties and the undersigned notary, will also remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

III) It appears from the said attendance-list that all the shares representing the total capital amount of THREE HUNDRED THOUSAND EURO (300,000.- EUR) are present or represented at the Meeting, which consequently is regularly constituted and may validly deliberate on all the items on the agenda of which the shareholders have been duly informed before this meeting.

After deliberation, the meeting adopts each time unanimously the following resolutions:

#### *First resolution*

The Meeting RESOLVES to increase the corporate capital of the Company by an amount of five hundred fifty-two thousand six hundred and fifty euro (552,650.- EUR) so as to raise it from its present amount of three hundred thousand euro (300,000.- EUR) to an amount of eight hundred fifty-two thousand six hundred and fifty euro (852,650.- EUR) by the creation and issue of fifty-five thousand two hundred and sixty-five (55,265) new shares, having each a par value of ten euro (10.- EUR) and having the same privileges, rights and obligations as the existing shares (hereinafter collectively the "New Shares").

#### *Second resolution*

The Meeting acknowledges that the other current shareholder has, to the extent necessary, waived his preferential subscription right to subscribe to the new shares, and RESOLVES to accept to the subscription of all fifty-five thousand two hundred and sixty-five (55.265) new shares, with a par value of ten euro (10.- EUR) each, the following shareholder:

the company "SUPER STAR ENTERPRISES LIMITED", having its registered office at Level 5, Development Bank of Samoa Building, Beach Road, Apia, Samoa.

#### *Subscription - payment*

There now appeared:

Mrs Frédérique MIGNON, prenamed,

acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of the prementioned subscriber, the company "SUPER STAR ENTERPRISES LIMITED",

pursuant to a proxy dated 21 July 2008,

which proxy, after being signed "ne varietur" by the proxy holder and the members of the Board and as well by the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

Said proxy holder declares to subscribe in the name and on behalf of the prenamed subscriber, to the fifty-five thousand two hundred and sixty-five (55.265) newly issued shares at the par value of ten euro (10.- EUR) per share and to entirely pay up each newly issued share by a contribution in kind consisting in one million (1.000.000) shares, representing 100% of the issued and fully paid in share capital of "KINGFAIR HOLDINGS LTD (SAMOA)", a company incorporated and existing under the laws of Samoa, established and having its registered office at Level 5, Development Bak of Samoa Building, Beach Road, Apia, Samoa, for a total contribution value of five hundred fifty-two thousand six hundred and fifty euro (552,650.- EUR)

A report has been drawn up by "H.R.T. REVISION S.A.", a company with registered office at 23 Val Fleur, L-1526 Luxembourg and signed by Mr Dominique RANSQUIN, réviseur d'entreprises, Luxembourg, dated 21 July 2008, in accordance with Article 26-1 of the law on commercial companies, which contains the following conclusion:

#### *Conclusion*

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the Contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to 55 265 shares with a nominal value of EUR 10 each to be issued."

Said report, after being signed "ne varietur" by the appearing persons and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for registration purposes.

It results from a certificate that the contributors are the sole owners of the shares contributed and that they are free of any liens, pledges or other encumbrances.

*Third resolution*

The Meeting RESOLVES to exchange the eighty-five thousand two hundred sixty-five (85.265) existing shares with a par value of ten euro (10.- EUR) against eight hundred fifty-two thousand six hundred and fifty (852,650) shares with a par value of one euro (1.- EUR) each."

The Meeting confers all necessary powers to the Board of Directors of the Company in order to proceed to the exchange of all former shares against the new shares.

*Fourth resolution*

As a consequence of such capital increase and such exchange, the first and third paragraph of article FIVE (5) of the Company's Articles of Association shall be amended and shall henceforth read as follows:

**" Art. 5.**

(first paragraph). The subscribed capital of the Company is set at eight hundred and fifty-two thousand six hundred fifty euro (852,650.- EUR) divided into eight hundred and fifty-two thousand six hundred fifty (852.650.-) shares with a par value of one euro (1.- EUR) each."

(third paragraph)

"For the period foreseen herebelow, the authorized capital is fixed at twelve million euro (12,000,000.- EUR) to be divided into shares with a par value of one euro (1.- EUR) each."

*Expenses*

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of this present deed are estimated at approximately four thousand six hundred euro.

Nothing else being on the agenda, the meeting was closed.

The undersigned notary who knows English, states herewith that on request of the above appearing persons the present deed is worded in English followed by a French version; on request of the same persons and in case of any differences between the English and the French text, the English text will prevail.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary by their surnames, first names, civil status and residence, the said persons signed together with the notary this original deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-deux juillet.

Par-devant Maître Patrick SERRES, notaire de résidence à REMICH (Grand-Duché du Luxembourg), agissant en remplacement de Maître Jean-Joseph WAGNER, notaire de résidence à SANEM (Grand-Duché de Luxembourg) lequel dernier nommé restera dépositaire de la présente minute,

s'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires (l'"Assemblée" de "GREAT LEISURE GROUP S.A.", une société anonyme ayant son siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 5 juin 2008, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, le 27 juin 2008, numéro 1592 et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 139 184 (ci-après la "Société").

Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis lors.

L'Assemblée a été ouverte sous la présidence de Madame Frédérique MIGNON, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Monsieur Brendan D. KLAPP, employé privé, avec adresse professionnelle à Belvaux, Luxembourg.

L'Assemblée choisit comme scrutateur Madame Marie-Line SCHUL, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

l) L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Augmentation du capital souscrit de la Société à concurrence d'un montant de EUR 552.650,- en vue de le porter de son montant actuel de EUR 300.000,- à un montant de EUR 852.650,- par l'émission de 55.265 actions nouvelles ayant chacune une valeur nominale de EUR 10,- et ayant les mêmes droits, privilèges et obligations que les actions existantes;

2. Souscription et libération intégrale des 55.265 actions nouvelles;

3. Echange des 85.265 actions existantes d'une valeur nominale de 10,- EUR contre 852.650 actions d'une valeur nominale de 1,- EUR et de conférer tous pouvoirs nécessaires au conseil d'administration de la Société afin de procéder à l'échange des actions anciennes contre les actions nouvelles.

4. Modification des premier et troisième alinéas de l'article CINQ (5) des statuts de la Société afin d'adapter le montant augmenté du capital social.

## 5. Divers.

II) Les actionnaires présents ou représentés, les procurations des actionnaires éventuellement représentés, ainsi que le nombre d'actions que chacun d'entre eux détient sont repris sur une liste de présence, laquelle, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera annexée au présent acte pour être soumise simultanément à l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires éventuellement représentés, signées "ne varietur" par les personnes présentes et le notaire instrumentant, seront également annexées au présent acte pour être soumis simultanément à l'enregistrement.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions représentant l'intégralité du capital social de TROIS CENT MILLE EUROS (300.000,- EUR) sont présentes ou représentées à cette Assemblée, laquelle est dès lors régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points de l'ordre du jour dont les actionnaires ont été dûment informés avant cette Assemblée.

Après délibération, l'Assemblée prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

### *Première résolution*

L'Assemblée DECIDE d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de cinq cent cinquante-deux mille six cent cinquante euros (552.650,- EUR) pour le porter de son montant actuel de trois cent mille euros (300.000,- EUR) à un montant de huit cent cinquante-deux mille six cent cinquante euros (852.650,- EUR) par la création et l'émission de cinquante-cinq mille deux cent soixante-cinq (55.265) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune et assorties des mêmes droits, privilèges et obligations que ceux rattachés aux actions existantes.

### *Deuxième résolution*

L'Assemblée reconnaît que l'autre actionnaire existant a, dans la mesure nécessaire, renoncé à son droit de souscription préférentiel à la souscription des actions nouvelles et DECIDE d'accepter la souscription de toutes les cinquante-cinq mille deux cent soixante-cinq (55.265) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) chacune, par l'actionnaire ci-après:

la société "SUPER STAR ENTERPRISES LIMITED", avec siège social au Level 5, Development Bank of Samoa Building, Beach Road, Apia, Samoa.

### *Souscription - paiement*

Est ensuite intervenue aux présentes:

Madame Frédérique MIGNON, prénommée,

agissant en sa qualité de mandataire spéciale du seul souscripteur susnommé, la société "SUPER STAR ENTERPRISES LIMITED",

en vertu d'une procuration lui donnée, le 21 juillet 2008,

laquelle procuration, après avoir été signée "ne varietur" par la mandataire, tous les membres du bureau et aussi par le notaire soussigné, restera annexée au présent acte à des fins d'enregistrement,

laquelle intervenante déclare souscrire au nom et pour compte du souscripteur susnommé les cinquante-cinq mille deux cent soixante-cinq (55.265) actions nouvelles d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) par action, et déclare libérer intégralement chaque action nouvellement émise par un apport en nature consistant en un million (1.000.000) d'actions représentant 100% du capital social souscrit et entièrement libéré de la société "KINGFAIR HOLDINGS LTD (SAMOA)", une société constituée et existant sous les lois de Samoa, ayant son siège social à Level 5, Development Bank of Samoa Building, Beach Road, Apia, Samoa, pour une valeur totale apportée de cinq cent cinquante-deux mille six cent cinquante euros (552.650,- EUR).

Un rapport a été établi par la société "H.R.T. REVISION S.A.", avec siège social au 23, Val Fleuri, L-1526 Luxembourg et signé par Monsieur Dominique RANSQUIN, réviseur d'entreprises, Luxembourg, le 21 juillet 2008, conformément à l'article 26-1 de la loi concernant les sociétés commerciales contenant la conclusion en anglais suivante:

### *Conclusion*

"Based on the work performed and described above, nothing has come to our attention that causes us to believe that the value of the Contribution in kind does not correspond at least in number and nominal value to 55 265 shares with a nominal value of EUR 10 each to be issued."

Le prédit rapport, après avoir été signé "ne varietur" par tous les comparants à l'acte et par le notaire soussigné, restera annexe au présent acte à des fins d'enregistrement.

Il résulte d'une attestation que le souscripteur est le seul propriétaire des actions apportées et que ces dernières sont libres de tous gages, nantissements ou autres charges.

### *Troisième résolution*

L'Assemblée DECIDE d'échanger les quatre-vingt-cinq mille deux cent soixante-cinq (85.265) actions d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR) contre huit cent cinquante-deux mille six cent cinquante (852.650) actions nouvelles d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration de la Société pour procéder à l'échange des actions anciennes contre les actions nouvelles.

*Quatrième résolution*

En conséquence de l'augmentation du capital social et de l'échange des actions ci-avant décidés, les premier et troisième alinéas de l'article CINQ (5) des statuts de la Société seront modifiés et auront désormais la nouvelle teneur suivante:

**" Art. 5.**

(premier alinéa)

Le capital social de la Société est fixé à huit cent cinquante-deux mille six cent cinquante euros (852.650,- EUR) divisé en huit cent cinquante-deux mille six cent cinquante (852.650) actions d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune."

(troisième alinéa)

"Le capital autorisé est, pendant la durée telle que prévue ci-après, de douze millions d'euros (12.000.000,- EUR) qui sera représenté par des actions d'une valeur nominale d'un euro (1,- EUR) chacune."

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte sont évalués à environ quatre mille six cents euros.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; à la demande des mêmes comparants, et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise prévaudra.

Lecture faite aux comparants, connus du notaire instrumentant par nom, prénom usuel, état civil et domicile, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. MIGNON, B. D. KLAPP, M.L. SCHUL, P. SERRES.

Enregistré à Esch-sur-Alzette A.C., le 28 juillet 2008. Relation: EAC/2008/10129. - Reçu deux mille sept cent soixante-trois Euros vingt-cinq Cents (552.650,- à 0,5 % = 2.763,25 EUR).

*Le Receveur ff. (signé): BOIÇA.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 06 août 2008.

Jean-Joseph WAGNER.

Référence de publication: 2008101799/239/220.

(080117325) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

**CEP II Participations S.à r.l. SICAR, Société à responsabilité limitée sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 96.017.

*Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle tenue à Luxembourg le 22 juillet 2008*

Il résulte des décisions de l'assemblée générale annuelle de la Société du 22 juillet 2008 que le mandat du réviseur d'entreprise Ernst & Young est renouvelé jusqu'à l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de la Société au 31 décembre 2008.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 22 juillet 2008.

*CEP II Participations S.à r.l. SICAR*

Signature

*Un mandataire*

Référence de publication: 2008101819/5480/19.

Enregistré à Luxembourg, le 4 août 2008, réf. LSO-CT00806. - Reçu 14,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080117742) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

**Duchess Street Holdings SARL, Société à responsabilité limitée.****Capital social: EUR 12.500,00.**

Siège social: L-1855 Luxembourg, 51, avenue J.F. Kennedy.

R.C.S. Luxembourg B 140.766.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the twenty-fifth day of July.

Before us, Maître Joseph Elvinger, notary residing at Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

## THERE APPEARED:

1. BI-Invest International Holdings Limited, a company incorporated under the laws of the Bahamas, having its registered office at 3rd Floor, Montague Sterling Centre, P.O. Box N-3242, Nassau, Bahamas, registered by the Registrar of Companies on the Register of International Business Companies under the provisions of the International Business Companies Act, 2000, registration number 30180,

here represented by Caroline Bader-Keller, attorney at law, with professional address in 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, by virtue of a power of attorney given in Bahamas, on 24 July 2008,

Such power of attorney, after having been signed *in* *re* *variatur* by the representatives of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to this deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as above, have requested the undersigned notary, to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*), which is hereby incorporated:

**I. Name - registered office - object - duration**

**Art. 1. Name.** The name of the company is "Duchess Street Holdings SARL" (the Company). The Company is a private limited liability company (*société à responsabilité limitée*) governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg and, in particular, the law of August 10, 1915, on commercial companies, as amended (the Law), and these articles of incorporation (the Articles).

**Art. 2. Registered office.**

2.1. The registered office of the Company is established in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg. It may be transferred within the municipality by a resolution of the board of managers (the Board). The registered office may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

2.2. Branches, subsidiaries or other offices may be established in the Grand Duchy of Luxembourg or abroad by a resolution of the Board. Where the Board determines that extraordinary political or military developments or events have occurred or are imminent and that these developments or events may interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these circumstances. Such temporary measures have no effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, remains a Luxembourg incorporated company.

**Art. 3. Corporate object.**

3.1 The purpose of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally, any securities and financial instruments issued by any public or private entity. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin.

3.2. The Company may borrow in any form, except by way of public offer. It may issue, by way of private placement only, notes, bonds and any kind of debt and equity securities. The Company may lend funds including, without limitation, the proceeds of any borrowings, to its subsidiaries, affiliated companies and any other companies. The Company may also give guarantees and pledge, transfer, encumber or otherwise create and grant security over all or some of its assets to guarantee its own obligations and those of any other company, and, generally, for its own benefit and that of any other company or person. For the avoidance of doubt, the Company may not carry out any regulated activities of the financial sector without having obtained the required authorisation.

3.3. The Company may use any techniques and instruments to efficiently manage its investments and to protect itself against credit risks, currency exchange exposure, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company may carry out any commercial, financial or industrial operations and any transactions with respect to real estate or movable property which, directly or indirectly, favour or relate to its corporate object.

**Art. 4. Duration.**

4.1. The Company is formed for an unlimited duration.

4.2 The Company is not dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, incapacity, insolvency, bankruptcy or any similar event affecting one or several shareholders.

**II. Capital - shares****Art. 5. Capital.**

5.1. The share capital is set at twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500), represented by one thousand two hundred fifty (1,250) shares in registered form, having a par value of ten euro (EUR 10) each, all subscribed and fully paid-up.

5.2. The share capital may be increased or decreased in one or several times by a resolution of the shareholders, acting in accordance with the conditions prescribed for the amendment of the Articles.

**Art. 6. Shares.**

6.1. The shares are indivisible and the Company recognises only one (1) owner per share.

6.2. Shares are freely transferable among shareholders.

Where the Company has a sole shareholder, shares are freely transferable to third parties.

Where the Company has more than one shareholder, the transfer of shares (inter vivos) to third parties is subject to the prior approval of the shareholders representing at least three-quarters of the share capital.

A share transfer is only binding upon the Company or third parties following a notification to, or acceptance by, the Company in accordance with article 1690 of the Civil Code.

6.3. A register of shareholders is kept at the registered office and may be examined by each shareholder upon request.

6.4. The Company may redeem its own shares provided that the Company has sufficient distributable reserves for that purpose or if the redemption results from a reduction of the Company's share capital.

**III. Management - representation****Art. 7. Appointment and removal of managers.**

7.1. The Company is managed by one or more managers appointed by a resolution of the shareholders, which sets the term of their office. The managers need not be shareholders.

7.2. The managers may be removed at any time (with or without cause) by a resolution of the shareholders.

**Art. 8. Board of managers.** If several managers are appointed, they constitute the board of managers (the Board).

8.1. Powers of the board of managers

(i) All powers not expressly reserved to the shareholder(s) by the Law or the Articles fall within the competence of the Board, who has all powers to carry out and approve all acts and operations consistent with the corporate object.

(ii) Special and limited powers may be delegated for specific matters to one or more agents by the Board.

8.2. Procedure

(i) The Board meets upon the request of any two (2) managers, at the place indicated in the convening notice which, in principle, is in Luxembourg.

(ii) Written notice of any meeting of the Board is given to all managers at least twenty-four (24) hours in advance, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) No notice is required if all members of the Board are present or represented and if they state to have full knowledge of the agenda of the meeting. Notice of a meeting may also be waived by a manager, either before or after a meeting. Separate written notices are not required for meetings that are held at times and places indicated in a schedule previously adopted by the Board.

(iv) A manager may grant a power of attorney to another manager in order to be represented at any meeting of the Board.

(v) The Board can validly deliberate and act only if a majority of its members is present or represented. Resolutions of the Board are validly taken by a majority of the votes of the managers present or represented. The resolutions of the Board are recorded in minutes signed by the chairman of the meeting or, if no chairman has been appointed, by all the managers present or represented.

(vi) Any manager may participate in any meeting of the Board by telephone or video conference or by any other means of communication allowing all the persons taking part in the meeting to identify, hear and speak to each other. The participation by these means is deemed equivalent to a participation in person at a meeting duly convened and held.

(vii) Circular resolutions signed by all the managers (the Managers Circular Resolutions), are valid and binding as if passed at a Board meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

8.3. Representation

(i) The Company is bound towards third parties in all matters by the signature of a manager.

(ii) The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 9. Sole manager.**

9.1. If the Company is managed by a sole manager, any reference in the Articles to the Board or the managers is to be read as a reference to such sole manager, as appropriate.

9.2. The Company is bound towards third parties by the signature of the sole manager.

9.3. The Company is also bound towards third parties by the signature of any persons to whom special powers have been delegated.

**Art. 10. Liability of the managers.**

10.1. The managers may not, by reason of their mandate, be held personally liable for any commitments validly made by them in the name of the Company, provided such commitments comply with the Articles and the Law.

**IV. Shareholder(s)**

**Art. 11. General meetings of shareholders and shareholders circular resolutions.**

11.1. Powers and voting rights

(i) Resolutions of the shareholders are adopted at a general meeting of shareholders (the General Meeting) or by way of circular resolutions (the Shareholders Circular Resolutions).

(ii) Where resolutions are to be adopted by way of Shareholders Circular Resolutions, the text of the resolutions is sent to all the shareholders, in accordance with the Articles. Shareholders Circular Resolutions signed by all the shareholders are valid and binding as if passed at a General Meeting duly convened and held and bear the date of the last signature.

(iii) Each share entitles to one (1) vote.

11.2. Notices, quorum, majority and voting procedures

(i) The shareholders are convened to General Meetings or consulted in writing at the initiative of any manager or shareholders representing more than one-half of the share capital.

(ii) Written notice of any General Meeting is given to all shareholders at least eight (8) days in advance of the date of the meeting, except in case of emergency, the nature and circumstances of which are set forth in the notice of the meeting.

(iii) General Meetings are held at such place and time specified in the notices.

(iv) If all the shareholders are present or represented and consider themselves as duly convened and informed of the agenda of the meeting, the General Meeting may be held without prior notice.

(v) A shareholder may grant a written power of attorney to another person, whether or not a shareholder, in order to be represented at any General Meeting.

(vi) Resolutions to be adopted at General Meetings or by way of Shareholders Circular Resolutions are passed by shareholders owning more than one-half of the share capital. If this majority is not reached at the first General Meeting or first written consultation, the shareholders are convened by registered letter to a second General Meeting or consulted a second time and the resolutions are adopted at the General Meeting or by Shareholders Circular Resolutions by a majority of the votes cast, regardless of the proportion of the share capital represented.

(vii) The Articles are amended with the consent of a majority (in number) of shareholders owning at least three-quarters of the share capital.

(viii) Any change in the nationality of the Company and any increase of a shareholder's commitment in the Company require the unanimous consent of the shareholders.

**Art. 12. Sole shareholder.**

12.1 Where the number of shareholders is reduced to one (1), the sole shareholder exercises all powers conferred by the Law to the General Meeting.

12.2. Any reference in the Articles to the shareholders and the General Meeting or to Shareholders Circular Resolutions is to be read as a reference to such sole shareholder or the resolutions of the latter, as appropriate.

12.3. The resolutions of the sole shareholder are recorded in minutes or drawn up in writing.

**V. Annual accounts - allocation of profits - supervision**

**Art. 13. Financial year and approval of annual accounts.**

13.1. The financial year begins on the first (1) of January and ends on the thirty-first (31) of December of each year.

13.2. Each year, the Board prepares the balance sheet and the profit and loss account, as well as an inventory indicating the value of the Company's assets and liabilities, with an annex summarising the Company's commitments and the debts of the manager(s) and shareholders towards the Company.

13.3. Each shareholder may inspect the inventory and the balance sheet at the registered office.

13.4. The balance sheet and profit and loss account are approved at the annual General Meeting or by way of Shareholders Circular Resolutions within six (6) months from the closing of the financial year.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. The operations of the Company are supervised by one or several réviseurs d'entreprises, when so required by law.

14.2. The shareholders appoint the réviseurs d'entreprises, if any, and determine their number, remuneration and the term of their office, which may not exceed six (6) years. The réviseurs d'entreprises may be re-appointed.

#### **Art. 15. Allocation of profits.**

15.1. From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) is allocated to the reserve required by Law. This allocation ceases to be required when the legal reserve reaches an amount equal to ten per cent (10%) of the share capital.

15.2. The shareholders determine how the balance of the annual net profits is disposed of. It may allocate such balance to the payment of a dividend, transfer such balance to a reserve account or carry it forward.

15.3. Interim dividends may be distributed, at any time, under the following conditions:

(i) interim accounts are drawn up by the Board;

(ii) these interim accounts show that sufficient profits and other reserves (including share premium) are available for distribution; it being understood that the amount to be distributed may not exceed profits made since the end of the last financial year for which the annual accounts have been approved, if any, increased by carried forward profits and distributable reserves, and decreased by carried forward losses and sums to be allocated to the legal reserve;

(iii) the decision to distribute interim dividends must be taken by the shareholders within two (2) months from the date of the interim accounts;

(iv) the rights of the creditors of the Company are not threatened, taking into account the assets of the Company; and

(v) where the interim dividends paid exceed the distributable profits at the end of the financial year, the shareholders must refund the excess to the Company.

### **VI. Dissolution - liquidation**

16.1. The Company may be dissolved at any time, by a resolution of the shareholders, adopted by one-half of the shareholders holding three-quarters of the share capital. The shareholders appoint one or several liquidators, who need not be shareholders, to carry out the liquidation and determine their number, powers and remuneration. Unless otherwise decided by the shareholders, the liquidators have the broadest powers to realise the assets and pay the liabilities of the Company.

16.2. The surplus after the realisation of the assets and the payment of the liabilities is distributed to the shareholders in proportion to the shares held by each of them.

### **VII. General provisions**

17.1. Notices and communications are made or waived and the Managers Circular Resolutions as well as the Shareholders Circular Resolutions are evidenced in writing, by telegram, telefax, e-mail or any other means of electronic communication.

17.2. Powers of attorney are granted by any of the means described above. Powers of attorney in connection with Board meetings may also be granted by a manager in accordance with such conditions as may be accepted by the Board.

17.3. Signatures may be in handwritten or electronic form, provided they fulfil all legal requirements to be deemed equivalent to handwritten signatures. Signatures of the Managers Circular Resolutions or the Shareholders Circular Resolutions, as the case may be, are affixed on one original or on several counterparts of the same document, all of which taken together constitute one and the same document.

17.4. All matters not expressly governed by the Articles are determined in accordance with the law and, subject to any non waivable provisions of the law, any agreement entered into by the shareholders from time to time.

#### *Transitory provision*

The first financial year begins on the date of this deed and ends on December 31, 2008.

#### *Subscription and payment*

BI-Invest International Holdings Limited, represented as stated above, subscribes to one thousand two hundred fifty (1,250) shares in registered form, with a par value of ten euro (EUR 10) each, and agrees to pay them in full by a contribution in cash in the amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500),

The amount of twelve thousand five hundred euro (EUR 12,500) is at the disposal of the Company, evidence of which has been given to the undersigned notary.

#### *Costs*

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever to be borne by the Company in connection with its incorporation are estimated at approximately one thousand five hundred Euro.

### *Resolutions of the shareholders*

Immediately after the incorporation of the Company, the shareholders of the Company, representing the entire subscribed capital, have passed the following resolutions:

1. The following person is appointed as sole manager of the Company for an indefinite period:

BI-Invest S.A., a company incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 51, avenue JF Kennedy, L-1885 Luxembourg registered with the Register of Commerce, under number B 106.665.

2. The registered office of the Company is set at 51, avenue JF Kennedy, L-1885 Luxembourg.

3. KPMG Audit, 31, allée Sheffer, L-2520 Luxembourg is appointed as réviseur d'entreprises of the Company for a period of 3 years.

### *Declaration*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states that, on the request of the appearing parties, this deed is drawn up in English, followed by a French version and, in case of divergences between the English text and the French text, the English text prevails.

WHEREOF this deed was drawn up in Luxembourg, on the day stated above.

This deed has been read to the representatives of the appearing parties, and signed by the latter with the undersigned notary.

### **Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le vingt-huitième jour du mois de juillet,

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

ONT COMPARU:

1. BI-Invest International Holdings Limited, une société régie par les lois du Bahamas, dont le siège social se situe à 3rd Floor, Montague Sterling Centre, P.O. Box N-3242, Nassau, Bahamas, inscrite par le Registre des Sociétés sur le Registre des Sociétés sous les dispositions du Companies Act, 1992, sous le numéro 56939

représentée par Caroline Bader-Keller, attorney at law, avec adresse professionnelle à 14, rue Edward Steichen, L-2540 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée au Bahamas, le 24 juillet 2008,

Ladite procuration, après avoir été signées ne varietur par les mandataires de la partie comparante et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour les formalités de l'enregistrement.

Les parties comparantes, représentées comme indiqué ci-dessus, ont prié le notaire instrumentant d'acter de la façon suivante les statuts d'une société à responsabilité limitée qui est ainsi constituée:

### **I. Dénomination - siège social - objet - durée**

**Art. 1<sup>er</sup>. Dénomination.** Le nom de la société est "Duchess Street Holdings SARL" (la Société). La Société est une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, et en particulier par la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales, telle que modifiée (la Loi), ainsi que par les présents statuts (les Statuts).

#### **Art. 2. Siège social.**

2.1 Le siège social de la Société est établi à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg. Il peut être transféré dans la commune par décision du conseil de gérance (le Conseil). Le siège social peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une résolution des associés, selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

2.2 Il peut être créé des succursales, filiales ou autres bureaux tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger par décision du Conseil. Lorsque le Conseil estime que des développements ou événements extraordinaires d'ordre politique ou militaire se sont produits ou sont imminents, et que ces développements ou événements sont de nature compromettre les activités normales de la Société à son siège social, ou la communication aisée entre le siège social et l'étranger, le siège social peut être transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances. Ces mesures provisoires n'ont aucun effet sur la nationalité de la Société qui, nonobstant le transfert provisoire de son siège social, reste une société luxembourgeoise.

#### **Art. 3. Objet social.**

3.1 L'objet de la Société est la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans toutes sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit, et la gestion de ces participations. La Société peut notamment acquérir par souscription, achat et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et autres instruments de dette, et plus généralement, toutes valeurs et instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle peut participer à la création, au développement, à la gestion et au contrôle de toute société ou entreprise. Elle peut en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit, sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission de billets à ordre, d'obligations et de titres et instruments de toute

autre nature. La Société peut prêter des fonds, y compris notamment, les revenus de tous emprunts, à ses filiales, sociétés affiliées ainsi qu'à toutes autres sociétés. La Société peut également consentir des garanties et nantir, céder, grever de charges ou autrement créer et accorder des sûretés sur toute ou partie de ses actifs afin de garantir ses propres obligations et celles de toute autre société et, de manière générale, en sa faveur et en faveur de toute autre société ou personne. En tout état de cause, la Société ne peut effectuer aucune activité réglementée du secteur financier sans avoir obtenu l'autorisation requise.

3.3. La Société peut employer toutes les techniques et instruments nécessaires à une gestion efficace de ses investissements et à sa protection contre les risques de crédit, les fluctuations monétaires, les fluctuations de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société peut effectuer toutes les opérations commerciales, financières ou industrielles et toutes les transactions concernant des biens immobiliers ou mobiliers qui, directement ou indirectement, favorisent ou se rapportent à son objet social.

#### **Art. 4. Durée.**

4.1. La Société est formée pour une durée indéterminée.

4.2. La Société n'est pas dissoute en raison de la mort, de la suspension des droits civils, de l'incapacité, de l'insolvabilité, de la faillite ou de tout autre événement similaire affectant un ou plusieurs associés.

### **II. Capital - parts sociales**

#### **Art. 5. Capital.**

5.1. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents euro (12.500 EUR), représenté par mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales sous forme nominative, ayant une valeur nominale de dix euro (10 EUR) chacune, toutes souscrites et entièrement libérées.

5.2. Le capital social peut être augmenté ou réduit à une ou plusieurs reprises par une résolution des associés, adoptée selon les modalités requises pour la modification des Statuts.

#### **Art. 6. Parts sociales.**

6.1. Les parts sociales sont indivisibles et la Société ne reconnaît qu'un (1) seul propriétaire par part sociale.

6.2. Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Lorsque la Société a un associé unique, les parts sociales sont librement cessibles aux tiers.

Lorsque la Société a plus d'un associé, la cession des parts sociales (inter vivos) à des tiers est soumise à l'accord préalable des associés représentant au moins les trois-quarts du capital social.

Une cession de parts sociales n'est opposable à l'égard de la Société ou des tiers, qu'après avoir été notifiée à la Société ou acceptée par celle-ci conformément à l'article 1690 du Code Civil.

6.3. Un registre des associés est tenu au siège social et peut être consulté à la demande de chaque associé.

6.4. La Société peut racheter ses propres parts sociales à condition que la Société ait des réserves distribuables suffisantes à cet effet ou que le rachat résulte de la réduction du capital social de la Société.

### **III. Gestion - représentation**

#### **Art. 7. Nomination et révocation des gérants.**

7.1 La Société est gérée par un ou plusieurs gérants nommés par une résolution des associés, qui fixe la durée de leur mandat. Les gérants ne doivent pas être associés

7.2 Les gérants sont révocables à tout moment (avec ou sans raison) par une décision des associés.

#### **Art. 8. Conseil de gérance.**

Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent le conseil de gérance (le Conseil).

##### **8.1. Pouvoirs du conseil de gérance**

(i) Tous les pouvoirs non expressément réservés par la Loi ou les Statuts à ou aux associés sont de la compétence du Conseil, qui a tous les pouvoirs pour effectuer et approuver tous les actes et opérations conformes à l'objet social.

(ii) Des pouvoirs spéciaux et limités peuvent être délégués par le Conseil à un ou plusieurs agents pour des tâches spécifiques.

##### **8.2. Procédure**

(i) Le Conseil se réunit sur convocation d'au moins deux (2) gérants au lieu indiqué dans l'avis de convocation, qui en principe, est au Luxembourg.

(ii) Il est donné à tous les gérants une convocation écrite de toute réunion du Conseil au moins vingt-quatre (24) heures à l'avance, sauf en cas d'urgence, auquel cas la nature et les circonstances de cette urgence sont mentionnées dans la convocation à la réunion.

(iii) Aucune convocation n'est requise si tous les membres du Conseil sont présents ou représentés et s'ils déclarent avoir parfaitement eu connaissance de l'ordre du jour de la réunion. Un gérant peut également renoncer à la convocation

à une réunion, que ce soit avant ou après ladite réunion. Des convocations écrites séparées ne sont pas exigées pour des réunions se tenant dans des lieux et à des heures fixés dans un calendrier préalablement adopté par le Conseil.

(iv) Un gérant peut donner une procuration à un autre gérant afin de le représenter à toute réunion du Conseil.

(v) Le Conseil ne peut délibérer et agir valablement que si la majorité de ses membres sont présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont valablement adoptées à la majorité des voix des gérants présents ou représentés. Les décisions du Conseil sont consignées dans des procès-verbaux signés par le président de la réunion ou, si aucun président n'a été nommé, par tous les gérants présents ou représentés.

(vi) Tout gérant peut participer à toute réunion du Conseil par téléphone ou visio- conférence ou par tout autre moyen de communication permettant à l'ensemble des personnes participant à la réunion de s'identifier, de s'entendre et de se parler. La participation par un de ces moyens équivaut à une participation en personne à une réunion valablement convoquée et tenue.

(vii) Des résolutions circulaires signées par tous les gérants (les Résolutions Circulaires des Gérants) sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une réunion du Conseil valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

### 8.3. Représentation

(i) La Société est engagée vis-à-vis des tiers en toutes circonstances par la signature d'un gérant.

(ii) La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 9. Gérant unique.

9.1. Si la Société est gérée par un gérant unique, toute référence dans les Statuts au Conseil ou aux gérants doit être considérée, le cas échéant, comme une référence au gérant unique.

9.2 La Société est engagée vis-à-vis des tiers par la signature du gérant unique.

9.3 La Société est également engagée vis-à-vis des tiers par la signature de toutes personnes à qui des pouvoirs spéciaux ont été délégués.

### Art. 10. Responsabilité des gérants.

10.1. Les gérants ne contractent, à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle concernant les engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société, dans la mesure où ces engagements sont conformes aux Statuts et à la Loi.

## IV. Associé(s)

### Art. 11. Assemblées générales des associés et résolutions circulaires des associés.

#### 11.1. Pouvoirs et droits de vote

(i) Les résolutions des associés sont adoptées en assemblée générale des associés (l'Assemblée Générale) ou par voie de résolutions circulaires (les Résolutions Circulaires des Associés).

(ii) Dans le cas où les résolutions sont adoptées par Résolutions Circulaires des Associés, le texte des résolutions est communiqué à tous les associés, conformément aux Statuts. Les Résolutions Circulaires des Associés signées par tous les associés sont valables et engagent la Société comme si elles avaient été adoptées lors d'une Assemblée Générale valablement convoquée et tenue et portent la date de la dernière signature.

(iii) Chaque part sociale donne droit à un (1) vote.

#### 11.2. Convocations, quorum, majorité et procédure de vote

(i) Les associés sont convoqués aux Assemblées Générales ou consultés par écrit à l'initiative de tout gérant ou des associés représentant plus de la moitié du capital social.

(ii) Une convocation écrite à toute Assemblée Générale est donnée à tous les associés au moins huit (8) jours avant la date de l'assemblée, sauf en cas d'urgence, auquel cas, la nature et les circonstances de cette urgence sont précisées dans la convocation à ladite assemblée.

(iii) Les Assemblées Générales seront tenues au lieu et heure précisés dans les convocations.

(iv) Si tous les associés sont présents ou représentés et se considèrent comme ayant été valablement convoqués et informés de l'ordre du jour de l'assemblée, l'Assemblée Générale peut se tenir sans convocation préalable.

(v) Un associé peut donner une procuration écrite à toute autre personne, associé ou non, afin de le représenter à toute Assemblée Générale.

(vi) Les décisions à adopter par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés sont adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social. Si cette majorité n'est pas atteinte à la première Assemblée Générale ou première consultation écrite, les associés sont convoqués par lettre recommandée à une seconde Assemblée Générale ou consultés une seconde fois, et les décisions sont adoptées par l'Assemblée Générale ou par Résolutions Circulaires des Associés à la majorité des voix exprimées, sans tenir compte de la proportion du capital social représenté.

(vii) Les Statuts sont modifiés avec le consentement de la majorité (en nombre) des associés détenant au moins les trois-quarts du capital social.

(viii) Tout changement de nationalité de la Société ainsi que toute augmentation de l'engagement d'un associé dans la Société exige le consentement unanime des associés.

#### **Art. 12. Associé unique.**

12.1. Dans le cas où le nombre des associés est réduit à un (1), l'associé unique exerce tous les pouvoirs conférés par la Loi à l'Assemblée Générale.

12.2. Toute référence dans les Statuts aux associés et à l'Assemblée Générale ou aux Résolutions Circulaires des Associés doit être considérée, le cas échéant, comme une référence à l'associé unique ou aux résolutions de ce dernier.

12.3. Les résolutions de l'associé unique sont consignées dans des procès-verbaux ou rédigées par écrit

### **V. Comptes annuels - affectation des bénéfices - contrôle**

#### **Art. 13. Exercice social et approbation des comptes annuels.**

13.1. L'exercice social commence le premier (1) janvier et se termine le trente-et-un (31) décembre de chaque année.

13.2. Chaque année, le Conseil dresse le bilan et le compte de profits et pertes, ainsi qu'un inventaire indiquant la valeur des actifs et passifs de la Société, avec une annexe résumant les engagements de la Société ainsi que les dettes du ou des gérants et des associés envers la Société.

13.3. Tout associé peut prendre connaissance de l'inventaire et du bilan au siège social.

13.4. Le bilan et le compte de profits et pertes sont approuvés par l'Assemblée Générale annuelle ou par Résolutions Circulaires des Associés dans les six (6) mois de la clôture de l'exercice social.

#### **Art. 14. Réviseurs d'entreprises.**

14.1. Les opérations de la Société sont contrôlées par un ou plusieurs réviseurs d'entreprises, dans les cas prévus par la loi.

14.2. Les associés nomment les réviseurs d'entreprises, s'il y a lieu, et déterminent leur nombre, leur rémunération et la durée de leur mandat, lequel ne peut dépasser six (6) ans. Les réviseurs d'entreprises peuvent être renommés.

#### **Art. 15. Affectation des bénéfices.**

15.1. Cinq pour cent (5 %) des bénéfices nets annuels de la Société sont affectés à la réserve requise par la Loi. Cette affectation cesse d'être exigée quand la réserve légale atteint dix pour cent (10 %) du capital social.

15.2. Les associés décident de l'affectation du solde des bénéfices nets annuels. Ils peuvent allouer ce bénéfice au paiement d'un dividende, l'affecter à un compte de réserve ou le reporter.

15.3. Des dividendes intérimaires peuvent être distribués à tout moment, aux conditions suivantes:

(i) des comptes intérimaires sont établis par le Conseil;

(ii) ces comptes intérimaires montrent que des bénéfices et autres réserves (en ce compris la prime d'émission) suffisants sont disponibles pour une distribution; étant entendu que le montant à distribuer ne peut excéder le montant des bénéfices réalisés depuis la fin du dernier exercice social dont les comptes annuels ont été approuvés, le cas échéant, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, et réduit par les pertes reportées et les sommes à affecter à la réserve légale;

(iii) la décision de distribuer des dividendes intérimaires doit être adoptée par les associés dans les deux (2) mois suivant la date des comptes intérimaires;

(iv) les droits des créanciers de la Société ne sont pas menacés, compte tenu des actifs de la Société; et

(v) si les dividendes intérimaires qui ont été distribués excèdent les bénéfices distribuables à la fin de l'exercice social, les associés doivent reverser l'excès à la Société.

### **VI. Dissolution - liquidation**

16.1. La Société peut être dissoute à tout moment, par une résolution des associés adoptée par la moitié des associés détenant les trois-quarts du capital social. Les associés nomment un ou plusieurs liquidateurs, qui n'ont pas besoin d'être associés, pour réaliser la liquidation et déterminent leur nombre, pouvoirs et rémunération. Sauf décision contraire des associés, les liquidateurs sont investis des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les actifs et payer les dettes de la Société.

16.2. Le boni de liquidation après la réalisation des actifs et le paiement des dettes est distribué aux associés proportionnellement aux parts sociales détenues par chacun d'entre eux.

### **VII. Dispositions générales**

17.1. Les convocations et communications, respectivement les renoncations à celles-ci, sont faites, et les Résolutions Circulaires des Gérants ainsi que les Résolutions Circulaires des Associés sont établies par écrit, télégramme, télécopie, e-mail ou tout autre moyen de communication électronique.

17.2. Les procurations sont données par tout moyen mentionné ci-dessus. Les procurations relatives aux réunions du Conseil peuvent également être données par un gérant conformément aux conditions acceptées par le Conseil.

17.3. Les signatures peuvent être sous forme manuscrite ou électronique, à condition de satisfaire aux conditions légales pour être assimilées à des signatures manuscrites. Les signatures des Résolutions Circulaires des Gérants ou des

Résolutions Circulaires des Associés, selon le cas, sont apposées sur un original ou sur plusieurs copies du même document, qui ensemble, constituent un seul et unique document.

17.4. Pour tous les points non expressément prévus par les Statuts, il est fait référence à la loi et, sous réserve des dispositions légales d'ordre public, à tout accord conclu de temps à autre entre les associés.

*Disposition transitoire*

Le premier exercice social commence à la date du présent acte et s'achève le 31 décembre 2008.

*Souscription et libération*

BI-Invest International Holdings Limited, représenté comme indiqué ci-dessus, déclare souscrire à mille deux cent cinquante (1.250) parts sociales sous forme nominative, d'une valeur nominale de dix euro (10 EUR) chacune, et de les libérer intégralement par un apport en numéraire d'un montant de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500),

Le montant de douze mille cinq cents euro (EUR 12.500) est à la disposition de la Société, comme il a été prouvé au notaire instrumentant.

*Frais*

Les dépenses, coûts, honoraires et charges de toutes sortes qui incombent à la Société du fait de sa constitution s'élèvent approximativement à mille cinq cents Euro.

*Résolutions des associés*

Immédiatement après la constitution de la Société, les associés de la Société, représentant l'intégralité du capital social souscrit, ont pris les résolutions suivantes:

1. La personne suivante est nommée en qualité de gérant de la Société pour une durée indéterminée:

BI-Invest S.A., une société régie par les lois du Luxembourg, dont le siège social se situe à 51, avenue JF Kennedy, L-1885 Luxembourg, inscrite au Registre du Commerce et des Sociétés, sous le numéro B 106.665.

2. Le siège social de la Société est établi au 51, avenue JF Kennedy, L-1885 Luxembourg.

3. KPMG Audit, est nommé en qualité de réviseur d'entreprises de la Société pour une durée de 3 ans.

*Déclaration*

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, déclare que, à la requête des parties comparantes, le présent acte est rédigé en anglais, suivi d'une traduction française et que, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fait foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, à la date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte ayant été faite aux mandataires des parties comparantes, ceux-ci ont signé avec le notaire instrumentant, le présent acte.

Signé: C. BADER-KELLER, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 28 juillet 2008. Relation: LAC/2008/31231. - Reçu à 0,5 %: soixante deux euros cinquante cents (62,50 €).

Le Releveur (signé): Francis SANDT.

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 05 août 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008101808/211/477.

(080117734) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

**3 P Lente Luxembourg S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1142 Luxembourg, 1A, rue Pierre d'Aspelt.

R.C.S. Luxembourg B 140.764.

—  
STATUTES

In the year two thousand and eight, on the 30th of July

Before Maître Joseph ELVINGER, notary public residing at Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg, undersigned.

Appears:

3 P Lente SCA, a company organised under the law of Belgium, and having its registered office at place Sainte Gudule 19, 1000 Bruxelles;

The founder is here represented by Régis Galiotto, juriste, residing professionally at Luxembourg, by virtue of a proxy given under private seal.

The beforesaid proxy, being initialled "ne varietur" by the proxy holder and the undersigned notary, shall remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such party has requested the notary to draw up the following by-laws of a "société à responsabilité limitée", which its declares to incorporate.

#### **Name - registered office - duration**

**Art. 1.** There is hereby formed a "société à responsabilité limitée", limited liability company, governed by the present articles of incorporation and by current Luxembourg laws, especially the laws of August 10th, 1915 on commercial companies, of September 18th, 1933 and of December 28th, 1992 on "sociétés à responsabilité limitée", as amended, and the present articles of incorporation.

At any moment, the sole shareholder may join with one or more joint shareholders and, in the same way, the following shareholders may adopt the appropriate measures to restore the unipersonal character of the Company. As long as the Company remains with one sole shareholder, he exercises the powers devolved to the General Meeting of shareholders.

**Art. 2.** The Company is incorporated under the name of "3 P Lente Luxembourg S.à r.l."

**Art. 3.** The Company's purpose is to take participations and interests, in any form whatsoever, in any commercial, industrial, financial or other, Luxembourg or foreign enterprises; to acquire any securities and rights through participation, contribution, underwriting firm purchase or option, negotiation or in any other way and namely to acquire patents and licences, and other property, rights and interest in property as the Company shall deem fit, and generally to hold, manage, develop, sell or dispose of the same, in whole or in part, for such consideration as the Company may think fit, and in particular for shares or securities of any company purchasing the same; to enter into, assist or participate in financial, commercial and other transactions, and to grant to any holding company, subsidiary, or fellow subsidiary, or any other company associated in any way with the Company, or the said holding company, subsidiary or fellow subsidiary, in which the Company has a direct or indirect financial interest, any assistance, loans, advances or guarantees; to borrow and raise money in any manner and to secure the repayment of any money borrowed; finally to perform any operation which is directly or indirectly related to its purpose.

The Company can perform all commercial, technical and financial operations, connected directly or indirectly in all areas as described above in order to facilitate the accomplishment of its purpose.

**Art. 4.** The Company has its registered office in Luxembourg, Grand-Duchy of Luxembourg.

It may be transferred to any other place in the Grand-Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

The address of the registered office may be transferred within the municipality by decision of the board of managers.

The Company may have offices and branches, both in Luxembourg and abroad.

In the event that the management should determine that extraordinary political, economic or social developments have occurred or are imminent that would interfere with the normal activities of the Company at its registered office, or with the ease of communication between such office and persons abroad, the registered office may be temporarily transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances; such temporary measures shall have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the temporary transfer of its registered office, will remain a Luxembourg company. Such temporary measures will be taken and notified to any interested parties by the management of the Company.

**Art. 5.** The Company is constituted for an unlimited duration.

**Art. 6.** The life of the Company does not come to an end by death, suspension of civil rights, bankruptcy or insolvency of any shareholder.

**Art. 7.** The creditors, representatives, rightful owner or heirs of any shareholder are neither allowed, in circumstances, to require the sealing of the assets and documents of the Company, nor to interfere in any manner in the administration of the Company. They must for the exercise of their rights refer to financial statements and to the decisions of the meetings.

#### **Capital - shares**

**Art. 8.** The Company's capital is set at EUR 6,640,000 (six million six hundred and forty thousand euro) represented by 6,640,000 (six million six hundred and forty thousand) shares of EUR 1 (one euro) each.

**Art. 9.** Each share confers an identical voting right at the time of decisions taking.

**Art. 10.** The shares are freely transferable among the shareholders.

Shares may not be transferred inter vivos to non-members unless members representing at least three-quarter of the corporate capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Otherwise it is referred to the provisions of articles 189 and 190 of the co-ordinate law on trading companies.

The shares are indivisible with regard to the Company, which admit only one owner for each of them.

### Management

**Art. 11.** The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers. The manager(s) need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's objects and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager, or in case of plurality of managers, of the board of managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager, and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or several ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, the board of managers will determine this agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

In case of plurality of managers, boards of managers will be validly held provided that the majority of managers be present.

In this case, the resolutions of the board of managers shall be adopted by the majority of the managers present or represented.

The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating member of the Board of Managers is able to hear and to be heard by all other participating members whether or not using this technology, and each participating member of the Board of Managers shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by phone.

The powers and remuneration of any managers possibly appointed at a later date in addition to or in the place of the first managers will be determined in the act of nomination.

**Art. 12.** Any manager does not contract in his function any personal obligation concerning the commitments regularly taken by him in the name of the Company; as a mandatory he is only responsible for the execution of his mandate.

The company shall indemnify any manager and his heirs, executors and administrators, against expenses, damages, compensation and costs reasonably incurred by him in connection with any action, suit or proceeding to which he may be made a party by reason of his being or having been a manager of the Company, or, at the request of the Company, of any other company of which the Company is a shareholder or creditor and by which he is not entitled to be indemnified, except in relation to matters as to which he shall be finally adjudged in such action, suit or proceeding to be liable for gross negligence or misconduct; in the event of a settlement, indemnification shall be provided only in connection with such matters covered by the settlement, and only to the extent the Company is advised by its legal counsel that the person to be indemnified did not commit such a breach of duty. The foregoing right of indemnification shall not exclude other rights to which he may be entitled.

**Art. 13.** Managers decisions are taken by meeting of the board of managers.

Any manager may act at any meeting of managers by appointing in writing or by telefax, cable, telegram or telex another manager as his proxy.

Resolutions in writing approved and signed by all managers shall have the same effect as resolutions passed at the manager's meeting.

In such cases, resolutions or decisions shall be expressly taken by writing by circular way, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier, or by phone, teleconferencing or other telecommunications media.

### Shareholders decisions

**Art. 14.** Shareholders decisions are taken by shareholder's meetings. However, the holding of meeting is not compulsory as long as the shareholders number is less than twenty-five.

In such case, the management can decide that each shareholder shall receive the whole text of each resolution or decisions to be taken, expressly drawn up by writing, transmitted by ordinary mail, electronic mail or telecopier.

**Art. 15.** Resolutions are validly adopted when taken by shareholders representing more than half of the capital.

However, decisions concerning an amendment of the articles of association must be taken by a majority vote of shareholders representing the three quarters of the capital.

If this quorum is not attained at a first meeting, the shareholders are immediately convened by registered letters to a second meeting.

At this second meeting, decisions will be taken at the majority of voting shareholders whatever majority of capital be represented.

Every meeting shall be held in Luxembourg or such other place as the managers may from time to time determine.

In case of resolution amending the articles of association duly taken by circular way, the votes shall be counted and the result of the vote shall be drawn up by the notarial minute, the whole by and at the request of the management or by any other duly authorised person delegated by the management.

A sole shareholder exercises alone the powers devolved to the meeting of shareholders by the dispositions of Section XII of the law of August 10th, 1915 on sociétés à responsabilité limitée.

As a consequence thereof, all decisions which exceed the powers of the managers are taken by the sole shareholder.

#### **Financial year - balance sheet**

**Art. 16.** The Company's financial year begins on April 1st and closes on March 31st of the following year.

**Art. 17.** Each year, as of March 31st, the management will draw up the balance sheet which will contain a record of the properties of the Company together with its debts and liabilities and be accompanied by an annex containing a summary of all its commitments and the debts of the manager(s) toward the Company.

At the same time, the management will prepare a profit and loss account which will be submitted to the general meeting of shareholders together with the balance sheet.

**Art. 18.** Each shareholder may inspect at the head office the inventory, the balance sheet and the profit and loss account.

**Art. 19.** The credit balance of the profit and loss account, after deduction of the expenses, costs, amortisations, charges and provisions represents the net profit of the Company.

Every year five per cent of the net profit will be transferred to the legal reserve.

This deduction ceases to be compulsory when the statutory reserve amounts to one tenth of the issued capital but must be resumed till the reserve fund is entirely reconstituted if, at any time and for any reason whatever, it has been broken into.

The balance is at the disposal of the shareholders.

However, the shareholders may decide, at the majority vote determined by the relevant laws, that the profit, after deduction of the reserve, be either carried forward or transferred to an extraordinary reserve.

#### **Winding-up - liquidation**

**Art. 20.** The liquidation will be carried out by the one or more liquidators, physical or legal persons, appointed by the general meeting of shareholders which will specify their powers and fix their remuneration.

When the liquidation of the Company is closed, the assets of the Company will be attributed to the shareholders at the prorata of their participation in the share capital of the company.

A sole shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all the assets and liabilities, known or unknown of the Company.

#### **Applicable law**

**Art. 21.** The laws here above mentioned in article 1 shall apply in so far as these Articles of Incorporation do not provide for the contrary.

#### *Transitory measures*

Exceptionally the first financial year shall begin today and end on March 31, 2009.

#### *Payment - contributions*

All the shares are subscribed by 3 P Lente SCA, prenamed.

"3 P Lente SCA", sole founder prenamed subscribes to the 6,640,000 (six million six hundred and forty thousand) shares of the Company, and, declares and acknowledges that the shares subscribed have been fully paid up through a contribution in kind here after described.

#### *Description of the contribution*

The contribution made by "3 P Lente SCA" against the issuance of shares in "3 P Lente Luxembourg S.à r.l." is composed of:

- 160 (hundred and sixty) A shares with a par value of EUR 10 (ten euro) each, of "Borletti Group SCA" a Luxembourg company, having its registered office at 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, that is to say 3.77% (three point seventy seven per cent) of all its issued shares,

- An interest-free receivable for an amount of EUR 7,998,400 (seven million nine hundred and ninety eight thousand four hundred euro), whose EUR 6,638,400 (six million six hundred thirty eight thousand four hundred euro) have been drawn down;

This contribution being valued at EUR 6,640,000 (six million six hundred and forty thousand euro).

#### *Evaluation*

The net value of this contribution in kind is valued at EUR 6,640,000 (six million six hundred and forty thousand euro).

Such contribution has been valued by the founder of the Company pursuant to a statement of contribution value.

*Evidence of the contribution's existence*

Proof of the contribution's existence has been given to the undersigned notary by a copy of the shareholders' registers of "Borletti Group SCA", attesting the current number of shares and their current ownership in favour of "3 P Lente SCA" and by a copy of the balance sheet of "3 P Lente SCA".

*Effective implementation of the contribution*

"3 P Lente SCA", sole founder and contributor, here represented as stated hereabove, expressly declares that:

- all the shares contributed are fully paid up;
- such shares are in registered form;
- it is the sole owner of the shares and possessing the power to dispose of the shares;
- there exists no pre-emption rights nor any other rights by virtue of which any person may be entitled to demand that one or more of the shares be transferred to him;
- such shares are legally and conventionally freely transferable;
- a written consent has been given and signed by the debtor of the receivable;
- all formalities shall be carried out in Luxembourg, in order to duly formalise the transfer and to render it effective anywhere and toward any third party.

*Statement of contribution value acknowledgement*

Thereupon "3 P Lente SCA" sole founder, represented as hereabove stated, requires the notary to act as follows:

Acknowledging having been beforehand informed of the extent of its responsibility, legally engaged as founder of the Company 3 P Lente Luxembourg S.à r.l. by reason of the here above described contribution in kind, "3 P Lente SCA" expressly agrees with the description of the contribution in kind, with its valuation, with the effective transfer of these shares and loan, and confirms the validity of the subscription and payment.

Such contribution has been valued by the founder of the Company pursuant to a statement of contribution value which shall remain annexed to this deed to be submitted with it to the formality of registration.

*Declaration*

The documentation related to the true and unconditional transmission of the elements constituting the contributed property has been considered convincing and sufficient and the contribution is therefore effectively implemented.

*Estimate of costs*

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about 38,000.- euro.

*General meeting*

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers of the meeting, passed the following resolutions:

1) Is appointed as manager for an unlimited duration:

- Petercam S.A., with registered office at place Sainte Gudule 19, 1000 Bruxelles

The Company is bound by the single signature of its sole manager according to the article eleven of the Articles of Incorporation.

2) The Company shall have its registered office at 1a, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

The undersigned notary who understands and speaks English, hereby states that on request of the above appearing persons, the present incorporation deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same persons and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will prevail.

In faith of which we, the undersigned notary have set hand and seal in Luxembourg-City, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, said person signed with us, the Notary, the present original deed.

**Traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille huit, le trente juillet.

Par-devant Maître Joseph ELVINGER, notaire de résidence à Luxembourg, soussigné.

comparaît:

"3 P Lente SCA", une société constituée sous le droit de l'Etat de Belgique, ayant son siège social au Place Sainte Gudule 19, 1000 Bruxelles;

Fondateur ici représenté par Régis Galiotto, juriste, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé lui délivrée.

Ladite procuration, paraphée "ne varietur" par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être formalisée avec lui.

Lequel a requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'il déclare constituer et dont il a arrêté les statuts comme suit:

### Dénomination - siège - objet - durée

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par cet acte une société à responsabilité limitée qui sera régie par les présents statuts et les lois luxembourgeoises actuellement en vigueur, notamment par celles du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et du 18 septembre 1933 sur les sociétés à responsabilité limitée et du 28 décembre 1992 sur les sociétés unipersonnelles telles que modifiées, ainsi que par les présents statuts.

A tout moment, l'associé unique peut s'adjoindre un ou plusieurs coassociés et, de même, les futurs associés peuvent prendre les mesures appropriées tendant à rétablir le caractère initial unipersonnel de la Société. Aussi longtemps que la Société demeure avec un seul associé, ce dernier exerce les pouvoirs attribués à l'Assemblée Générale des associés.

**Art. 2.** La dénomination de la société sera "3 P Lente Luxembourg S.à r.l."

**Art. 3.** L'objet de la Société est de prendre des participations et des intérêts sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés ou entreprises commerciales, industrielles, financières ou autres, luxembourgeoises ou étrangères et d'acquérir par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière tous titres et droits, tous brevets et licences, et autres propriétés, droits et intérêts de propriété que la Société jugera approprié, et plus généralement les détenir, gérer, développer, les vendre ou en disposer, en tout ou partie, aux conditions que la Société jugera appropriées, et en particulier en contrepartie d'actions ou de titres de toute société les acquérant; de prendre part, d'assister ou de participer à des transactions financières, commerciales ou autres, et d'octroyer à toute société holding, filiale ou filiale apparentée, ou toute autre société liée d'une manière ou d'une autre à la Société ou aux dites holdings, filiales ou filiales apparentées dans lesquelles la Société a un intérêt financier direct ou indirect, tous concours, prêts, avances ou garanties; d'emprunter et de lever des fonds de quelque manière que ce soit et de garantir le remboursement de toute somme empruntée; enfin de mener à bien toutes opérations généralement quelconques se rattachant directement ou indirectement à son objet.

La Société peut réaliser toutes opérations commerciales, techniques et financières, en relation directe ou indirecte avec les activités prédécrites aux fins de faciliter l'accomplissement de son objet.

**Art. 4.** Le siège social est établi dans la ville de Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

Il pourra être transféré en tout autre lieu du Grand-Duché de Luxembourg par décision modificatrice des statuts. Le siège social pourra être transféré dans la commune par décision de la gérance.

La Société pourra ouvrir des bureaux ou succursales, au Luxembourg et à l'étranger.

Au cas où la gérance estimerait que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social, ou la communication aisée avec ce siège ou de ce siège avec l'étranger se sont produits ou sont imminents, il pourra transférer provisoirement le siège social à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège restera luxembourgeoise. Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par la gérance.

**Art. 5.** La Société est constituée pour une durée indéterminée.

**Art. 6.** Le décès, l'interdiction, la faillite ou la déconfiture d'un des associés ne mettent pas fin à la Société.

**Art. 7.** Les créanciers, représentants, ayants-droit ou héritiers des associés ne pourront pour quelque motif que ce soit, requérir l'apposition de scellés sur les biens et documents de la Société, ni s'immiscer en aucune manière dans les actes de son administration. Ils doivent pour l'exercice de leurs droits s'en rapporter aux inventaires sociaux et aux décisions des assemblées.

### Capital - parts sociales

**Art. 8.** Le capital social est fixé à EUR 6,640,000 (six millions six cent quarante mille euro) divisé en 6,640,000 (six millions six cent quarante mille) parts sociales de EUR 1 (un euro) chacune.

**Art. 9.** Chaque part sociale confère un droit de vote identique lors de la prise de décision.

**Art. 10.** Les parts sociales sont librement cessibles entre associés.

Aucune cession de parts sociales entre vifs à un tiers non-associé ne peut être effectuée qu'avec l'agrément donné en assemblée générale des associés représentant au moins les trois quarts du capital social.

Pour le reste il est référé aux dispositions des articles 189 et 190 de la loi coordonnée sur les sociétés commerciales.

Les parts sont indivisibles à l'égard de la Société, qui ne reconnaît qu'un seul propriétaire pour chacune d'elle.

## Gérance

**Art. 11.** La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un conseil de gérance. Le(s) gérant(s) ne sont pas obligatoirement associés. Les gérants peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une résolution des associés titulaires de la majorité des votes.

Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a (ont) tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article ont été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par le Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et, en cas de pluralité des gérants, du conseil de gérance.

La société sera engagée par la seule signature de son gérant unique, et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité des gérants, le conseil de gérance, peut subdéléguer une partie de ses pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité des gérants, le conseil de gérance, détermine les responsabilités et la rémunération (s'il y en a) de ces agents, la durée de leurs mandats ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

En cas de pluralité de gérants, les réunions du conseil de gérance se tiendront valablement si la majorité des gérants sont présents.

Dans ce cas, les résolutions de conseil de gérance sont adoptées à la majorité des gérants présents ou représentés.

L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participants, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via téléphone ou la vidéo.

Les pouvoirs et rémunérations des gérants éventuellement nommés postérieurement en sus ou en remplacement des premiers gérants seront déterminés dans l'acte de nomination.

**Art. 12.** Un gérant ne contracte en raison de ses fonctions, aucune obligation personnelle quant aux engagements régulièrement pris par lui au nom de la Société; simple mandataire, il n'est responsable que de l'exécution de son mandat.

La Société indemniserà tout gérant et leurs héritiers, exécuteurs testamentaires et administrateurs de biens pour tous frais, dommages, coûts et indemnités raisonnables qu'ils auront encourus par suite de leur comparution en tant que défendeurs dans des actions en justice, des procès ou des poursuites judiciaires qui leur auront été intentés de par leurs fonctions actuelles ou anciennes de gérants, ou à la demande de la Société, de toute autre société dans laquelle la Société est actionnaire ou créancier et que de ce fait ils n'ont pas droit à indemnisation, exception faite pour les cas où ils auraient été déclarés coupables pour négligence grave ou pour avoir manqué à leurs devoirs envers la Société; en cas d'arrangement transactionnel, l'indemnisation ne portera que sur les matières couvertes par l'arrangement transactionnel et dans le cas où la Société serait informée par son conseiller juridique que la personne à indemniser n'aura pas manqué à ses devoirs envers la Société. Le droit à indemnisation qui précède n'exclut pas pour les personnes susnommées d'autres droits auxquels elles pourraient prétendre.

**Art. 13.** Les décisions des gérants sont prises en réunions du conseil de gérance.

Chaque gérant peut prendre part aux réunions du conseil de gérance en désignant par écrit ou par télécopie, câble, télégramme ou télex un autre gérant pour le représenter.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil de gérance.

Dans ces cas, les résolutions ou décisions à prendre seront expressément prises, soit formulées par écrit par voie circulaire, par courrier ordinaire, électronique ou télécopie, soit par téléphone, téléconférence ou autre moyen de télécommunication.

## Décisions des associés

**Art. 14.** Les décisions des associés sont prises en assemblées générales.

Toutefois, la tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, tant que le nombre des associés est inférieur à vingt-cinq.

Dans ce cas, chaque associé recevra le texte complet de chaque résolution ou décision à prendre, expressément formulées et émettra son vote par écrit, transmis par courrier ordinaire, électronique ou télécopie.

**Art. 15.** Les résolutions ne sont valablement adoptées que pour autant qu'elles soient prises par les associés représentant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les décisions ayant pour objet une modification des statuts ne pourront être prises qu'à la majorité des associés représentant les trois quarts du capital social.

Si ce quorum n'est pas atteint lors de la première assemblée, une seconde assemblée sera immédiatement convoquée par lettre recommandée.

Lors de cette deuxième assemblée, les résolutions seront adoptées à la majorité des associés votant quelle que soit la portion du capital représenté.

Toute assemblée se tiendra à Luxembourg où à tout autre endroit que la gérance déterminera.

En cas de décision modificative des statuts prise par voie circulaire, les votes émis seront dépouillés et le résultat du scrutin fera l'objet d'un procès-verbal établi par acte notarié, le tout par et à la requête de la gérance ou de toute autre personne à ce déléguée par la gérance.

Un associé unique exerce les pouvoirs dévolus à l'assemblée générale des associés par les dispositions de la section XII de la loi du 10 août 1915 relatives aux sociétés à responsabilité limitée.

Il s'ensuit que toutes décisions qui excèdent les pouvoirs reconnus aux gérants sont prises par l'associé unique.

### Exercice social - comptes annuels

**Art. 16.** L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> avril et se termine le 31 mars de l'année suivante.

**Art. 17.** Chaque année, avec effet au 31 mars, la gérance établit le bilan qui contiendra l'inventaire des avoirs de la Société et de toutes les dettes actives et passives, avec une annexe contenant en résumé tous ses engagements, ainsi que les dettes des gérants et associés envers la société.

Au même moment la gérance préparera un compte de profits et pertes qui sera soumis à l'assemblée ensemble avec le bilan.

**Art. 18.** Tout associé peut prendre communication au siège social de la Société de l'inventaire, du bilan et du compte de profits et pertes.

**Art. 19.** L'excédent favorable du compte de profits et pertes, après déduction des frais, charges et amortissements et provisions, constitue le bénéfice net de la Société.

Chaque année, cinq pour cent du bénéfice net seront affectés à la réserve légale.

Ces prélèvements cesseront d'être obligatoires lorsque la réserve légale aura atteint un dixième du capital social, mais devront être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve se trouve entamé.

Le solde du bénéfice net est distribué entre les associés.

Néanmoins, les associés peuvent, à la majorité prévue par la loi, décider qu'après déduction de la réserve légale, le bénéfice sera reporté à nouveau et transféré à une réserve spéciale.

### Dissolution - liquidation

**Art. 20.** Lors de la dissolution de la Société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, personnes physiques ou morales, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

La liquidation terminée, les avoirs de la Société seront attribués aux associés au prorata de leur participation dans le capital social de la société.

Un associé unique peut décider de dissoudre la Société et de procéder à sa liquidation en prenant personnellement à sa charge tous les passifs et actifs, connus et inconnus, de la Société.

### Loi applicable

**Art. 21.** Les lois mentionnées à l'article 1<sup>er</sup>, ainsi que leurs modifications ultérieures, trouveront leur application partout où il n'est pas dérogé par les présents statuts.

#### *Disposition transitoire*

Exceptionnellement le premier exercice commencera le jour de la constitution pour finir 31 mars 2009.

#### *Libération - apports*

Toutes les parts sont souscrites par "3 P Lente SCA" prénommée.

"3 P Lente SCA", seul fondateur prédésigné, souscrit aux 6,640,000 (six millions six cent quarante mille) parts sociales et déclare et reconnaît que chacune des parts sociales souscrites a été intégralement libérée par l'apport réalisé en nature détaillé ci-dessous.

#### *Description de l'apport en nature*

L'apport fait par "3 P Lente SCA" en échange de l'émission de parts sociales de "3 P Lente Luxembourg S.à r.l." est représenté par: - 160 (cent soixante) actions de classe A de valeur nominale de EUR 10 (dix euro) chacune, de la société "Borletti Group SCA", une société de droit Luxembourgeois, ayant son siège social au 18, avenue de la Porte-Neuve, L-2227 Luxembourg, c'est à dire 3.77% (trois virgule soixante-dix-sept pour cent) de la totalité de ses actions émises,

- une créance sans intérêt pour un montant de EUR 7,998,400 (sept millions neuf cent quatre-vingt dix-huit mille quatre cent euro) dont un montant de EUR 6,638,400 (six million six cent trente huit mille quatre cent euro) a été prélevé;

Cet apport étant évalué à EUR 6,640,000 (six millions six cent quarante mille euro).

100265

*Evaluation*

La valeur nette de cet apport en nature est évaluée à EUR 6,640,000 (six millions six cent quarante mille euro).  
Un tel apport a été évalué par le fondateur de la société conformément à un rapport d'évaluation.

*Preuve de l'existence de l'apport*

Preuve de l'existence de l'apport a été donnée au notaire instrumentant par la copie des registres des actionnaires de "Borletti Group SCA" attestant le nombre actuel d'actions et leur appartenance actuelle dans le chef de "3 P Lente SCA", prédésignée.

*Réalisation de l'existence de l'apport*

"3 P Lente SCA", fondateur et apporteur, ici représenté comme dit ci-avant, déclare que:

- toutes les parts sociales apportées sont entièrement libérées;
- ces parts sont sous forme nominative;
- elle est la seule personne juridique ayant droit sur ces parts et possédant les pouvoirs d'en disposer;
- il n'existe aucun droit de préemption ou d'autres droits en vertu desquels une personne pourrait avoir le droit d'en acquérir une ou plusieurs;
- ces parts sont librement transmissibles;
- une confirmation écrite a été transmise et signée par le débiteur de la créance;
- toutes formalités seront réalisées en Belgique aux fins d'effectuer la cession et de la rendre effective partout et vis-à-vis de toutes tierces parties.

*Rapport d'évaluation*

Ainsi "3 P Lente SCA", fondateur, ici représenté comme dit ci-avant, requiert que le notaire exécute comme suit:

Reconnaissant avoir pris connaissance de l'étendue de sa responsabilité, légalement engagé en sa qualité de fondateur de la Société à raison de l'apport en nature ci-avant décrit, "3 P Lente SCA" marque expressément son accord sur la description de l'apport en nature, sur son évaluation, sur le transfert de la propriété desdites actions et du prêt, et confirme la validité des souscription et libération.

Cet apport a été évalué par le fondateur de la Société aux termes d'une déclaration de valeur d'apport, qui restera annexée au présent acte pour être soumis avec lui aux formalités de l'enregistrement.

*Déclaration*

La documentation relative à la transmission réelle et inconditionnelle des éléments constituant le patrimoine apporté est estimée probante et suffisante et l'apport est considéré comme effectivement réalisé.

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ 38.000.- Euro.

*Assemblée générale*

Immédiatement après la constitution de la Société, le comparant précité, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs de l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé gérant pour une durée indéterminée:

- Petercam S.A., ayant son siège social au place Sainte Gudule, 19, 1000 Bruxelles

La société est engagée par la seule signature de son gérant unique conformément à l'article onze des statuts.

2) Le siège social de la Société est établi au 1a, rue Pierre d'Aspelt, L-1142 Luxembourg.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais constate par le présent qu'à la requête des personnes comparantes les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une version française, à la requête des mêmes personnes et en cas de divergences entre le texte anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au comparant, il a signé avec nous notaire la présente minute.

Signé: R. GALIOTTO, J. ELVINGER.

Enregistré à Luxembourg A.C., le 1<sup>er</sup> août 2008. Relation: LAC/2008/32131. — Reçu à 0,5 %: trente-trois mille deux cents euros (33.200 €).

*Le Receveur (signé): Francis SANDT.*

POUR EXPEDITION CONFORME, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06 AOUT 2008.

Joseph ELVINGER.

Référence de publication: 2008101829/211/441.

(080117709) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

**Tall International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R.C.S. Luxembourg B 63.492.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 8/8/2008.

Companies & Trusts Promotion S.A.

Signature

Référence de publication: 2008101787/696/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03550. - Reçu 16,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117407) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**F.L. Lux Entreprise S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 99.986.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 juillet 2008.

Signatures

LES GERANTS

Référence de publication: 2008101759/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02180. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117593) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Sina International S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 23, rue Beaumont.  
R.C.S. Luxembourg B 39.876.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Signature

Référence de publication: 2008101751/535/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03375. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117575) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Loren S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.  
R.C.S. Luxembourg B 89.679.

Le bilan audité au 31 mars 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Céline Pignon.

Référence de publication: 2008101605/9168/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01497. - Reçu 38,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116637) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Kerdi S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 110.001.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/08/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008101616/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12306. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116864) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Aristote Creation S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 98.843.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/08/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008101617/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12307. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**La Tortue, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.  
R.C.S. Luxembourg B 135.778.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPELLEN, le 07/08/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008101634/825/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10883. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116750) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Eribert, Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.  
R.C.S. Luxembourg B 113.344.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPELLEN, le 07/08/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008101635/825/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10880. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116752) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Corbox S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 58.951.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/08/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008101623/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12292. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116876) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Acelux S.C.A. Holding, Société en Commandite par Actions Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 38, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 80.924.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/08/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008101624/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12298. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116878) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Praslin Holding, Société Anonyme.**

Siège social: L-8308 Capellen, 75, Parc d'Activités.  
R.C.S. Luxembourg B 113.378.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CAPELLEN, le 07/08/2008.

Signature.

Référence de publication: 2008101633/825/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10878. - Reçu 20,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116745) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Financière Villebois Mareuil S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 59.222.

Le bilan au 30 novembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 août 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008101644/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 28 juillet 2008, réf. LSO-CS10655. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118044) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Keryado S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 130.196.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/08/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008101622/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01730. - Reçu 24,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Nioc S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 43.639.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/08/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008101625/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12296. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116877) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Silbiotec Due S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.  
R.C.S. Luxembourg B 83.488.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 31 juillet 2008.

Signature.

Référence de publication: 2008101621/534/12.

Enregistré à Luxembourg, le 29 juillet 2008, réf. LSO-CS11941. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080118036) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**MA.RA S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2721 Luxembourg, 2, rue Alphonse Weicker.  
R.C.S. Luxembourg B 124.237.

Le bilan au 31/12/2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008101613/1420/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01683. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116609) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Cheniclem S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 62.863.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/08/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008101618/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12308. - Reçu 26,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080116867) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Société Financière de l'Energie 'SOFINEN' S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1840 Luxembourg, 40, boulevard Joseph II.  
R.C.S. Luxembourg B 17.682.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 06/08/08.

COMPAGNIE FINANCIERE DE GESTION LUXEMBOURG S.A.

Boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg

Signature

Référence de publication: 2008101619/550/15.

Enregistré à Luxembourg, le 30 juillet 2008, réf. LSO-CS12309. - Reçu 22,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080116870) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Loren S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1628 Luxembourg, 1, rue des Glacis.  
R.C.S. Luxembourg B 89.679.

Le bilan audité au 31 mars 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Céline Pignon.*

Référence de publication: 2008101604/9168/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01499. - Reçu 36,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080116635) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Chapel S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.  
R.C.S. Luxembourg B 89.405.

Le bilan au 31 décembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Patrice Gallasin.*

Référence de publication: 2008101602/9168/12.

Enregistré à Luxembourg, le 5 août 2008, réf. LSO-CT01494. - Reçu 28,0 euros.

*Le Receveur (signé): G. Reuland.*

(080116630) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Berloc S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-8077 Bertrange, 183, rue de Luxembourg.  
R.C.S. Luxembourg B 66.962.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

*Pour BERLOC SARL*  
FIDUCIAIRE DES PME SA  
Signatures

Référence de publication: 2008101669/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2008, réf. LSO-CS04013. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116979) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Crynalis S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 55-57, avenue Pasteur.  
R.C.S. Luxembourg B 72.190.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

*Pour CRYNOLIS SARL*  
FIDUCIAIRE DES PME SA  
Signatures

Référence de publication: 2008101668/514/14.

Enregistré à Luxembourg, le 10 juillet 2008, réf. LSO-CS04018. - Reçu 18,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116980) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**PS Holding Luxembourg S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.  
R.C.S. Luxembourg B 107.734.

Le bilan au 31.12.2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations.

Société Européenne de Banque S.A., Société Anonyme  
*Banque domiciliataire*  
Signatures

Référence de publication: 2008101660/24/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02296. - Reçu 26,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080116908) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Jolora Sàrl, Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R.C.S. Luxembourg B 138.577.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 23 juillet 2008.

Emile SCHLESSER  
Notaire

Référence de publication: 2008101547/227/12.

(080116962) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Astor Pharma SNC, Société en nom collectif.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 1, allée Scheffer.  
R.C.S. Luxembourg B 123.395.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 18 juillet 2008.

Henri HELLINCKX

Notaire

Référence de publication: 2008101551/242/12.

(080116764) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 8 août 2008.

---

**Petrus Holding S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 22, avenue Marie-Thérèse.  
R.C.S. Luxembourg B 94.257.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/08/2008.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008101728/7280/14.

Enregistré à Luxembourg, le 21 juillet 2008, réf. LSO-CS07772. - Reçu 22,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117956) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Madeleine I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2320 Luxembourg, 68-70, boulevard de la Pétrusse.  
R.C.S. Luxembourg B 104.929.

Les comptes annuels au 31 décembre 2007 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.  
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11/08/2008.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008101733/1138/14.

Enregistré à Luxembourg, le 7 août 2008, réf. LSO-CT03435. - Reçu 42,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117834) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---

**Adriatic Lux S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1150 Luxembourg, 207, route d'Arlon.  
R.C.S. Luxembourg B 76.498.

*Extrait des résolutions prises lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 17 juillet 2008*

L'Assemblée Générale procède à compter de ce jour à la révocation de Luc VERELST.

Extrait sincère et conforme

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008101838/1022/14.

Enregistré à Luxembourg, le 6 août 2008, réf. LSO-CT02630. - Reçu 14,0 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(080117799) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 11 août 2008.

---